

**LE „GÉNIE POLITIQUE“
DE CATHERINE II**

Mémoire contemporain

par

BRONISLAS DEMBIŃSKI

Catherine a-t-elle montré dans sa conduite envers la Pologne ce génie politique que la flatterie et l'imbécillité s'obstinent à lui accorder?

A cette question répond un mémoire¹ historico-politique contemporain, inconnu jusqu'à présent. L'auteur connaissait et pouvait bien connaître la politique de Catherine II à l'égard de la Pologne, car au moment le plus important de l'histoire, lorsque se décidait le sort de la République, il était en Pologne à Varsovie et même dans le château royal des Lazienki, dans le plus proche entourage du roi Stanislas Auguste. Il pouvait aussi s'honorer de la confiance du roi et des patriotes qui tout d'abord menaient la grande diète sans le roi et même contre lui, puis ensuite avec son aide et sa collaboration introduisirent des réformes importantes et donnèrent à la nation la Constitution du 3 Mai.

Cet auteur était un italien, nommé Piattoli. Son esprit vif et agile, sa connaissance profonde de la littérature historique et politique, la fréquentation des hommes d'action comme Ignace Potocki et le roi Stanislas Auguste, l'amour des raisonnements et des combinaisons politiques, un rare talent littéraire et une grande facilité de plume l'inclinaient à écrire de nombreux mémoires. Il commença en 1788 par présenter un fantastique projet de transformation de la République de Pologne en fédération oligarchique; au commencement de 1790, un peu avant la signature de l'alliance prusso-polonaise, il trace un tableau de la politique européenne, »un tableau effrayant«.

¹ Ce mémoire se trouve aux Archives de la Comtesse Potocka à Cracovie dans les volumes, contenant les papiers de l'abbé Piattoli, qui appartenaient autrefois aux archives des Ctes Potocki à Wilanow.

Il n'avait pas confiance dans cette alliance, »ne pouvant s'empêcher de remarquer que, des trois puissances voisines, celle qui a le moins d'intérêt à donner à la Pologne une consistance politique est la Prusse, par ce que de toutes c'est elle qui a le plus à gagner à notre faiblesse et le plus à craindre de notre régénération«.

A la fin de 1790 il combat dans un travail spécial l'alliance de la République avec la Turquie. En mars 1791 il examine dans un important mémoire la nécessité de se tourner vers l'Autriche.

Il prit une part active aux travaux législatifs de la Grande Diète et présenta différents projets de constitution qui par eux-mêmes prouvent un travail intense et le grand intérêt qu'il portait aux affaires polonaises et aux destinées de la République.

La vie de cet étranger n'a pris d'importance qu'en Pologne et par la Pologne. Les Polonais ont élevé ce mentor privé de la princesse maréchale Lubomirska au rôle de conseiller politique; d'un littérateur savant ils ont fait un homme d'action. Le roi de Pologne le place à côté de lui comme confident de ses projets et de ses pensées. Le séjour de Piattoli à la cour royale est devenu »le roman de sa vie«. La question polonaise fut et resta le sujet principal de ses réflexions politiques et de ses programmes même lorsqu'il eut quitté la Pologne.

On en trouve la preuve dans deux mémoires, l'un datant de 1793 sur »le génie politique de Catherine II«, l'autre, de 1807, après l'anéantissement de la République, à ce moment critique de la politique européenne où Napoleon I luttait avec Alexandre.

Le mémorial de 1793 est l'expression des espérances, des désillusions, des regrets et des reproches, éveillés par la catastrophe inattendue du second partage.

Piattoli, témoin oculaire et acteur dans la sublime et joyeuse scène de la proclamation de la Constitution du 3 Mai, saluait sous une impression directe le jour mémorable de la renaissance de la Pologne et le commencement d'une nouvelle époque: *Magnus ab integro saeculorum nascitur ordo*¹. Et une année après il voyait tomber cet ordre nouveau renversé par la confédération réactionnaire de

¹ Alessandro d'Ancona, La promulgazione della costituzione polacca del 3 maggio 1791 Estratto dalla miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis Trieste 1910 p. 158.

Targowica qui n'était qu'un instrument aveugle et honteux dans les mains de l'impératrice de Russie.

Piattoli s'efforçait parmi les ruines de sauver au moins l'intégrité de la République de Pologne. C'est dans ce but qu'il commença à écrire son mémorial.

Piattoli quitta la Pologne en juin 1792 pour remplir à Dresde comme ami intime du comte Marcolini, ministre favori de l'Electeur de Saxe, une importante mission diplomatique; il s'agissait de voir sur place si l'Electeur de Saxe accepterait la couronne de Pologne qui lui était offerte. En même temps le maréchal Ignace Potocki était à Berlin pour rappeler encore, à la dernière minute, l'alliance et demander l'accomplissement des engagements et des conditions, contenus dans le traité du 29 mars 1790 qui devait assurer la défense et l'intégrité de la République contre la Russie. Tous les efforts furent vains. L'Electeur, toujours hésitant regardait craintivement du côté de Berlin ou de Pétersbourg; il ne voulait pas se décider; quant à la cour de Prusse, elle était depuis longtemps décidée non seulement à ne pas défendre la Pologne renaissante, mais à chercher une base d'entente avec la Russie comme en 1772. Les espérances furent déçues, les traités furent violés. La Russie pénétra en Pologne, certaine de n'y pas rencontrer l'armée prussienne qui, un an auparavant, était massée, menaçante à la frontière russe. La Pologne resta seule, abandonnée, trahie, menacée dans son existence, désespérée dans une situation désespérée. La prédiction et les craintes de Piattoli, exprimées en 1790, se trouvèrent être fondées. A la vérité, isolé au milieu de la croyance générale dans la force de l'alliance prussienne et le caractère du «généreux» roi de Prusse, il cacha ses doutes et partit même à Berlin en août 1790 pour appuyer l'idée d'établir un Hohenzollern sur le trône de Pologne; mais après que l'abandon fut notoire, il prêcha le retour de la politique polonaise vers la Russie, qu'il considérait comme le seul secours.

«Le sort en est jeté, écrit¹ - il le 28 juin à Ignace Potocki, nous n'avons qu'un parti à prendre. C'est celui que vous avez tous embrassé, d'aller en droiture à la Russie. Je ne demande que deux conditions: la première, de conserver, autant qu'il vous est possible, l'état de défense vigoureuse et nationale; la seconde, de ne jamais détacher de votre cause la personne de l'Electeur... Au reste, hâtez-

¹ Archives de la Comtesse Potocka à Cracovie (A. Pot.).

vous de vous adresser tout uniment à la seule puissance qui puisse encore vous entendre. C'est le parti que vous avez embrassé, mais auquel il faut travailler avec promptitude et loyauté.

Il veut cependant que la Pologne garde une bonne contenance pour obtenir de meilleures conditions, » parce que la Russie ne veut pas la guerre«, il assure que les autres puissances ne la veulent pas non plus. Piattoli recommande chaleureusement de hâter les négociations avec la Russie, de les mener rondement et de tout sacrifier à l'amour de la patrie et au salut du roi. » Nous sommes fondés à vous dire, écrit-il à la fin de sa lettre, que la situation présente de l'Europe rend la Pologne beaucoup plus intéressante qu'on ne le croit. C'est une raison de plus qui doit vous guider dans vos négociations«. Il croyait qu'il ne serait pas question du partage de la Pologne, si les Polonais tenaient bien ensemble et traitaient convenablement avec la Russie.

En même temps Piattoli s'adressa¹ le premier de Dresde à l'envoyé russe à Berlin, M. d'Alopéus, pour ouvrir de plus près et plus directement une correspondance avec ce diplomate qu'il voulait » rendre digne d'être l'homme des deux nations«, c'est-à-dire polonaise et russe. Catherine II, informée de cette insinuation, refusa à bout portant de traiter avec » l'intrigant« Piattoli; elle refusait froidement de négocier avec le roi Stanislas Auguste qui, d'accord avec ses ministres, offrait la succession du trône de Pologne au petit fils de l'impératrice, le Grand duc Constantin.

Malgré l'attitude courageuse de Kościuszko et du prince Joseph Poniatowski la défense nationale était trop faible pour tenir tête aux armées russes. L'espérance que les négociations empêcheraient le partage, espérance entretenue par les insinuations prussiennes, étouffait l'enthousiasme patriotique, rendait impossible toute action du pays. Les défenseurs de la Constitution du 3 Mai cédaient la place aux téméraires fauteurs de la Confédération de Targowica; ils faisaient cela consciemment en toute bonne foi et dans un but patriotique.

Le maréchal de la Grande Diète Małachowski, le principal chef du parti patriote Ignace Potocki, son frère Stanislas Potocki

¹ Lettre de Piattoli de 30 juin 1792 et la réponse d'Alopéus du 5 juillet n. st. 1792 *Kwartalnik historyczny* 1900 p. 632 Les lettres originales se trouvent aux archives des affaires étrangères à Moscou.

le vice-chancelier Kołłataj et d'autres se donnèrent la parole¹, la veille de leur départ, de partir tous le même jour, de ne jamais s'adresser à aucune cour pour eux-mêmes ni pour les affaires de Pologne, de tout supporter plutôt que de causer des troubles ou d'exciter des partis dans le pays.

«Nous avons complètement cédé la place à l'autre parti (à la Confédération de Targowica); qu'elle fasse le bonheur du peuple même en nous persécutant et en nous perdant», écrivait Kołłataj déjà à l'étranger, en assurant que «la misère lui sera plus douce lorsque les provinces de la République seront intactes»².

Ils cédèrent et se dispersèrent comme des exilés, cherchant un abri et une consolation à leur chagrin, surveillés et même poursuivis. Ils se dispersèrent par toute l'Europe tout en gémissant sur la «terrible fin du XVIII siècle». Une grande partie se rendit à Dresde et à Leipzig, les autres, par Vienne, en Italie, comme Malachowski et Niemcewicz, les autres en France, mais le gros de ces émigrés se réunit sur la terre saxonne.

Piattoli n'avait pas quitté la Saxe depuis sa mission diplomatique. Soupçonné et accusé d'intrigues jacobines, il resta à Dresde, «hermétiquement enfermé», et menait «une vie particulière»³. Il ne pensait pas à revenir en Pologne, auprès du roi Stanislas Auguste, bien qu'au premier moment, même après la défaite de la défense nationale, il ne vît pas la situation sous des couleurs trop sombres. Ignace Potocki était enclin à croire que la situation véritable n'était pas aussi désespérée, si Piattoli était resté auprès du roi, «mais Grand Dieu comme il est entouré et moralement isolé!» Potocki engageait⁴ Piattoli à revenir auprès du roi. «Aussi je n'approuve pas votre projet de vous éloigner de lui, en destinant le reste de vos jours à vos amis, mais si vos amis ont besoin de vous pour quelque temps auprès du Principal (du Roi), si le besoin n'est autre chose que le bien général, un sacrifice de quelques jours vous coûterait-il plus que celui du total de vos jours? N'est-ce pas votre

¹ Lettre de Piattoli au Roi 20 septembre 1792, Archives de Mr. Paszkowski à Cracovie.

² Lettres de Hugo Kołłataj I, p. 25. (Listy Kołłataja, Pamiętniki z XVIII w. t. XII, Posen 1872).

³ Lettre de Piegłowski, chargé d'affaires, au roi 15 septembre 1792. Arch. de Mr. Popiel à Cracovie.

⁴ Lettre de 11 août 1792 Arch. Pot.

cas aussi, me direz-vous? Non, je vous le jure. Mes rapports avec le Principal ne peuvent pas entrer en comparaison avec les vôtres. *Frustra autem niti neque aliud se fatigando nisi odium quaerere extremæ dementiæ est*.

Et pourtant il y avait eu un temps où le roi avait confiance en Ignace Potocki et se sentait désemparé sans lui. Le roi, »moralement isolé« tombait et s'abaissait de plus en plus; il reniait ce qui était sa seule gloire; il adhéraît à la Confédération de Targowica; de plus dans l'acte d'accession à la Confédération, il reconnaissait avoir été forcé par le parti dominant de la Grande Diète à recevoir la Constitution du 3 Mai.

Piattoli, lorsqu'il eut appris cela à Dresde par Kollataj, considéra la nouvelle comme invraisemblable. »Il a essayé d'abord toutes sortes d'explication, mais les nouvelles de Varsovie ont confirmé cette malheureuse et humiliante signature qui était un mensonge patent, puisque le roi était un des auteurs de la Constitution et que tout le monde le savait.

Piattoli avoue dans une lettre chiffrée, adressée au roi (20 sept. 1792) qu'il ne savait que répondre, d'autant plus qu'on admire le prince Primat, frère du Roi, qui a refusé de prêter serment sur la formule de la Généralité de Targowica.

Au premier moment ce fut un coup pour Piattoli; il se décide à rester tranquillement à Dresde d'où il faisait seulement des courses rapides à Leipzig pour terminer ses affaires et préparer son travail capital sur la situation politique de la Pologne et de l'Europe.

Piattoli rencontrait à Dresde et à Leipzig des émigrés polonais qui étaient venus pour un plus long séjour ou n'étaient que de passage, comme les deux héros de la campagne de 1792, le prince Joseph Poniatowski »vraiment peiné de la tournure de nos affaires« et plus tard Kosciuszko. A Leipzig, il trouvait l'occasion, malgré ses »courses très rapides« de voir Ignace et Stanislas Potocki et tant d'autres députés de la Grande Diète, Weyssenhof, Soltan et pendant quelque temps Niemcewicz. Il avait avec Ignace Potocki une correspondance très suivie. Pour Piattoli la rencontre du vice-chancelier Kollataj fut très instructive. Celui-ci lui parla avec sa confiance ordinaire et lui lut même son journal depuis le 20 juillet. Piattoli en admira les détails et la vérité.

Tout le monde était sous l'impression de cette catastrophe inattendue, plongé dans la douloureuse vision du passé heureux,

inquiet de l'avenir du pays et du sien. Malgré la tristesse et les soucis, ils étaient persuadés qu'ils mourraient, mais que «l'esprit de la nation resterait toujours un»¹, que quoiqu'il arrivât on ne pourrait jamais effacer le souvenir de cette Diète célèbre en Pologne. Kollataj, un des esprits les plus sagaces, acquit la conviction «qu'il ne reste rien à l'homme que de découvrir la vérité», que le mystère de son développement est laissé au ciel. La nécessité de dire la «vérité» et de la léguer aux générations futures s'éveillait et témoignait du sentiment de la responsabilité. Qui sait s'il n'existe pas un Tacite qui écrit notre histoire en exposant exactement notre caractère, nos passions et nos défauts», disait Kollataj. La tragédie historique de la Pologne était digne du génie d'un Tacite. La vérité historique était pourtant prématurée. Les impressions et les événements absorbaient les esprits et les cœurs. Il était impossible d'examiner et d'étudier tranquillement les faits. Il n'y avait pas de perspective historique, les motifs politiques dominaient l'esprit scientifique. Dans ces conditions parut «L'Institution et la chute de la Constitution polonaise du 3 Mai»² pour repousser les «attaques», dirigées contre le bon renom de la Pologne et les calomnies, lancées contre la Grande Diète. Le Roi qui sentait ses fautes pensait à défendre son nom et son rôle historique. C'était un Suisse, Glayre, qui avait pensé à écrire l'apologie de la conduite politique du roi. Ce Glayre qui avait habité jadis la Pologne était resté silencieux jusque là; il n'avait pas eu le courage de parler ouvertement, car il pensait que la vérité était dangereuse.

Il consolait le roi en lui disant «que le temps viendrait où le génie de l'histoire oserait marcher, son flambeau à la main, mais l'ouvrage qu'il inspirerait ne pourrait sortir que du tombeau de son auteur». Il croyait que la tâche du moment était de rassembler les matériaux. La nécessité était générale de fixer les heures vécues et si émouvantes; d'examiner, de préparer les documents pour le génie historique ou politique.

Et si quelqu'un devait ressentir le besoin d'éclairer le moment historique, de présenter les faits et la situation politique, c'était Piattoli. Mais il ne pouvait se borner à des réflexions historiques; au contraire, en accord avec son tempérament, il aborde son tra-

¹ Lettres de Kollataj I, 85.

² O ustanowieniu i upadku Konstytucji polskiej 1793.

vail avec des tendances et des idées politiques. Et comme la politique européenne à l'époque du deuxième partage de la Pologne et de la guerre contre la Révolution française éprouvait de violentes transformations, le point de départ du mémorial devait changer, de même que la dernière rédaction, qui se résumait en une critique du génie politique de Catherine II après les partages et la mort de Louis XVI, ne correspondait pas aux intentions premières.

Ce mémorial ne fut pas l'oeuvre d'une inspiration du moment, mais le fruit de longues recherches et de profondes réflexions. L'idée première, autant que nous pouvons le constater, était un programme et déterminait les rapports de la Russie et de la Pologne; ensuite lorsque les espérances, liées à ce programme, eurent été déçues, le mémorial prit le caractère d'une critique historique du »génie« de Cathérine II qui seule portait le responsabilité de la politique russe. Il apparut clairement que ce »génie« n'était pas »bienfaisant«, mais »funeste«, non seulement pour la Pologne, mais aussi pour l'Europe. Piattoli en arriva à cette triste conclusion au cours de son travail, il acquit la conviction que les événements avaient tout renversé.

Piattoli eut l'idée, dès l'automne de 1792, de présenter, dans un ouvrage à part, la situation politique lorsque de sort le la Pologne n'était pas encore complètement fixé. Il pensait alors que le malheur du partage pourrait être détourné surtout à cause de la guerre contre la Révolution française; il s'illusionnait que la foudre frapperait la Prusse et non pas la Pologne. Le 20 septembre 1792 il présente son opinion au roi Stanislas Auguste: »le système qu'on avait soupçonné entre la Russie et l'Autriche parait commencer à se développer. L'envoi de Spielmann à l'armée semble être le résultat des dernières résolutions de Vienne où le prince Kaunitz fait assez comprendre que son but avait été de recouvrer la Lorraine et de rendre l'Alsace à l'Empire, non de porter la guerre si avant au sein de la France; il s'ensuivrait que le roi de Prusse se trouverait engagé très loin et dans le plus grand danger de toutes parts. C'est ce qu'il faut à l'Autriche, et c'est ce qu'il faut à le Russie pour nous donner son petit-fils avec une constitution raisonnable. Ce plan est celui de nos politiques, et l'on doit avouer qu'il n'est pas sans fondement. Notre tour viendrait alors de venger notre alliance«.

KoŃataj fut certainement du nombre de »nos politiques«; il

était précisément de passage à Dresde. Kollataj considérait¹ le démembrement du pays comme étant la mort politique; il ne désespérait pas de voir la Pologne se relever tant qu'elle serait entière, et partant de ce principe qu'à l'impossible nul n'est tenu, il adhéra à la Confédération de Targowica et suivit le roi pour sauvegarder l'intégrité de la Pologne; il s'imaginait que la Russie, tôt ou tard, consentirait à accepter la succession du trône, offerte au grand-duc Constantin; qu'après avoir corrigé certains articles qui ne lui conviendraient pas, il permettrait de conserver la Constitution; mais l'objectif principal de Kollataj c'est l'intégrité de la Pologne. Vers le milieu du mois d'août Kollataj apprit par un «homme respectable» de Berlin que le partage de la Pologne avait été arrangé cinq mois auparavant; il était aussi persuadé que jamais le roi de Prusse ne se serait lancé dans une guerre avec la France, s'il n'avait eu la perspective d'une compensation des frais de guerre par le partage de la Pologne.

Mais la politique de la Russie n'était pas encore claire. Catherine II ne découvrait pas ses cartes. Il ne semblait pas exclu que Catherine, après avoir engagé le roi de Prusse dans la guerre française, voudrait réaliser ses desseins à l'égard de la couronne polonaise, qu'elle voudrait seulement avoir les mains libres à l'est de l'Europe. Kollataj confia ses idées à Piattoli qui en informa immédiatement Stanislas Auguste: «Kollataj est plein de bonne volonté et ne demande qu'à être employé. Il promet d'écrire un mémoire, tel qu'il vous l'a promis, mais il lui faut du calme et du temps. Il est chaud pour le système russe, et il y travaille de son côté. C'est même dans cette intention qu'il est allé s'établir à Leipzig, en attendant de pouvoir retourner en sûreté à Varsovie».

Ayant pris sur lui d'écrire un mémorial, Piattoli se tourne vers Ignace Potocki et Stanislas Auguste pour avoir des informations et des matériaux. Potocki, sur un ton cordial², exprime, comme ami et comme citoyen, son estime pour l'ouvrage annoncé et en même temps sa pleine confiance en ce qui concerne l'esprit et le cœur de l'auteur. En même temps il envoie les actes et les transcrit lui-même pour rendre le paquet moins suspect à la poste; il envoie nommément le procès-verbal de la conférence du 6 dé-

¹ Lettres I, 57.

² I. Potocki à Piattoli 29 janvier 1793. Arch. Pot.

cembre 1789, conférence du ministre prussien, le fameux Lucchesini, avec la députation polonaise. Cette importante conférence inaugure le traité de la République avec la Prusse. Aux documents était jointe une lettre du roi Frédéric Guillaume II, écrite dans le but de gagner la confiance de la Pologne et de l'assurer de sa bonne foi. Parmi les nombreux papiers d'Ignace Potocki se trouve aussi une notice écrite à Leipzig le 20 octobre 1792 sur le Conseil permanent en Pologne. Elle fut probablement communiquée à Piattoli. Potocki y donne une forte critique de «cet ouvrage» de la Diète de 1776: «Il est constant que le Conseil permanent devint odieux à la nation par son origine, par son organisation, par son pouvoir et enfin par son administration même. La manière dont il fut aboli par la Diète de 1788, la satisfaction que cette abolition produisit dans le public, le vœu national satisfait sont des preuves au-dessus de toutes les autres».

Le «vœu national» se tournait dans ce temps contre la Russie. Potocki restait fidèle à ses sentiments qui ne correspondaient pas, à présent, aux vues politiques de son ami. Celles-ci se rapprochent plutôt du roi de Pologne malgré ses relations personnelles avec les émigrés de Leipzig et à leur insu.

Il assure le Roi: «Personne ne sait ici que j'écris à V. M.»¹. Il y a quelque chose de faux dans le position et dans l'attitude de Piattoli. Il adresse au roi les mots les plus tendres d'attachement, de reconnaissance et d'admiration: «Rappelez-vous nos promenades de Lazienki, ces entretiens délicieux qui m'autorisent à vous mettre au-dessus de tout ce qu'on peut adorer sur la terre... Ma tendresse pour cette âme unique dont j'ai connu de si près la bonté inépuisable, une confiance dans l'amour vraiment paternel que vous m'avez témoigné, et dont je me sens digne, m'avaient inspiré le courage de recourir à V. M. dans le moment le plus terrible de ma vie... Il déclare ouvertement à Stanislas Auguste: «Mon existence, Sire, est votre ouvrage»; et il demande en même temps au bon roi de soulager un ami, accablé de dettes; il pensait qu'un trait de plume pourrait épargner au Roi le chagrin et à lui l'humiliation d'un refus. Piattoli suppliait que le Roi lui accordât un secours en argent, «n'ayant ni les moyens de gagner ni le cœur d'accepter un autre service» après celui du roi. Ces demandes étaient d'autant plus

¹ Piattoli au roi 28 mai 1793. Arch. Popiel

désagréables que le roi devait profiter des avantages considérables que la Diète de Grodno lui avait procuré, de son sort, assuré »dans le malheur public«.

Le roi assurait dans sa réponse après son retour à Varsovie le 1 janvier 1794¹, »qu'il n'y a pas un mot de vrai dans le présent de cent mille ducats qu'on prétend avoir été fait au roi par la Russie« et plus loin, en parlant de lui à la troisième personne: »Louis XVI en mourant a terminé ses malheurs, et il en est probablement dédommagé amplement. Le Roi d'ici, en vivant, voit prolonger et augmenter personnellement son martyre. La seule consolation qui lui reste est dans le coeur de quelques âmes honnêtes qui le jugent équitablement, et dans le témoignage de sa conscience«. Cependant nous savons que cette conscience était troublée de temps en temps, que le Roi avait des accès de désespoir, qu'il se plaignait et se reprochait lui-même de ne pas avoir sauvé la patrie.

Piattoli, menacé dans son existence, cherchait du secours auprès du Roi, mais il avait aussi en vue les affaires politiques; il surveillait les événements avec attention et surtout la façon dont s'arrangeraient les rapports de la Russie et de la Pologne, la conduite de Catherine.

Piattoli demandait au roi de lui envoyer des informations et des pièces diplomatiques, nécessaires pour le mémorial commencé, et en attendant, pour la défense de son renom. Il rappelait lui-même qu'il combattait les opinions malveillantes pour le Roi, mais il était obligé d'avouer »que tous les sermons ont été perdus et en criant à la calomnie et à la perfidie, on le traitait de bonhomme«. Piattoli assurait le Roi qu'il ne lui ferait pas de mal et qu'il pourrait même en empêcher attendu »qu'il a déjà arrêté bien des choses«.

En effet, Piattoli, même après l'entrée des armées prussiennes en Pologne, ne croyait pas la situation sans issue. »*Credidi in spem contra spem*, comme Abraham«, écrit-il le 15 mars 1793², en faisant allusion aux »intelligences« du Roi de Pologne avec la Russie. A propos des matériaux, il supplie le Roi, le même jour, de lui envoyer, par une bonne occasion, tout ce qui regarde les négociations de la Pologne avec la Porte Ottomane, les lettres de l'envoyé polonais à Constantinople, Pierre Potocki, sur les intrigues de la Prusse en Turquie

¹ Arch. Popiel.

² Ibid.

et les efforts faits par le roi lui-même pour empêcher l'alliance, dirigée contre la Russie.

La »bonne occasion« ne se trouva sans doute pas tout de suite, car le 26 juin 1793¹, Piattoli rappelle sa demande en marquant que »les pièces sur ce que le roi a fait pour empêcher le traité de la Pologne avec le Porte sont essentielles pour le roi et pour la vérité«. Il importait sans doute de réhabiliter Stanislas Auguste aux yeux de Catherine II, de réfuter les reproches d'après lesquels le Roi cherchait à faire la guerre à la Russie en s'alliant à une puissance ennemie. Le roi était en réalité hostile au traité turc, ce que Piattoli savait parfaitement parce qu'il avait lui-même, au nom du roi, combattu les arguments d'Ignace Potocki, partisan du traité. La vérité historique avait à ce moment un caractère politique; elle tendait à calmer la malveillance et le ressentiment de l'impératrice de Russie. Piattoli pensait et s'illusionnait que la Pologne pourrait encore assurer son existence par la Russie. Aussi le projet d'alliance polono-russe, qui parut à Grodno pendant la diète du partage, réveille de nouvelles espérances. Piattoli écrit² au roi le 27 juillet 1793: »Le projet de traité, proposé par Sievers, commence à montrer un grand plan. V. M. pourra donner encore une constitution à la Pologne. L'intimité de la Russie avec la Prusse paraît établie et tenir aux vues de ceux qui conseillent aujourd'hui Catherine. Cependant la tournure de ce projet ne doit pas tranquilliser entièrement la Prusse, jusqu'à ce qu'elle n'en ait un pareil de son côté. On assure ici que le roi de Prusse retourne dans ses Etats ne laissant que son stricte contingent à l'Autriche et à l'Empire contre la France«.

Il était difficile, en un pareil moment, *sperare contra spem*, en présence du fait accompli du partage. Il restait cette triste consolation que les appétits étaient rassasiés, et qu'une partie au moins de la Pologne était sauvée. Stanislas Auguste se consolait ainsi. Il se plaignait dans une lettre³ à Piattoli du 5 février 1794, écrite de Varsovie »que personnellement le roi de Pologne est encore plus gêné et vexé à Varsovie qu'il ne l'a été à Grodno... Il est à peu près sûr qu'on ne permettra plus au roi de Prusse de rien prendre

¹ Arch. Popiel.

² Ibid.

³ Ibid.

sur la Pologne«. Il n'en était pas absolument sûr. Enfin il prévoyait avec raison que »le dénouement final des scènes de Pologne dépendra probablement du dénouement de celles de France, et que celui-là dépendra probablement du parti que prendra le parlement d'Angleterre«.

Piattoli supposait également que le roi de Prusse ne prendrait plus rien en Pologne. Il pensait cependant »que le sort final de la Pologne n'est assurément rien moins que décidé, car quelle que soit l'issue de cette guerre, on doit toujours craindre qu'une partie de la Pologne ne soit le prix de quelque arrangement général«.

La Russie ne donnait plus aucune garantie de sûreté. »Le grand plan« se montre être une fiction. L'alliance polono-russe, imposée après le deuxième partage, n'empêchait nullement l'entente cordiale entre la Russie et la Prusse. Les »conseillers de Catherine II« avaient vaincu et avec eux l'état d'esprit mortel pour la Pologne.

Il était difficile de s'illusionner plus longtemps. Il restait à critiquer le »génie de la Sémiramis du Nord«, adoré par l'Europe. Piattoli annonçait: »ma plume nous vengera«.

Il saisit sa plume alerte pour prouver ce qu'aurait pu être un »génie bienfaisant« pour la paix de l'Europe, et ce qu'était l'esprit de Catherine II.

Le mémorial, commencé en 1792 et terminé en 1794, présente le moment critique de la politique européenne de 1788 à 1794. L'analyse de la politique de Catherine II à l'égard de la Pologne et de la Révolution française en constitue le sujet principal. A la politique de l'impératrice, »digne d'une âme atroce«, est opposé le »grand système fédératif« de Léopold, basé sur les principes de la justice et de la paix, sur l'acceptation de la constitution française et sur la pacification de l'Europe. Si Léopold, »pacifique par sentiment et par principe« eût vécu, »la guerre de la France n'aurait point éclaté, le 10 août n'aurait point détruit la monarchie constitutionnelle, Louis XVI régnerait peut-être au sein d'une nation libre, et Catherine serait réduite au rôle de protectrice impuissante de quelques rebelles à qui elle n'aurait plus à offrir autre chose que quelque canton dans ses vastes déserts. Mais une mort inattendue autant que désastreuse enleva tout à coup l'homme unique devant lequel le génie de Catherine allait disparaître«.

La supériorité du génie de Léopold sur celui de la »Sémiramis du Nord« est incontestable pour un observateur sensé et im-

partial. D'ailleurs Catherine II n'est pas un génie, elle n'a pas droit à cette qualité aussi bien en ce qui concerne l'essence et le but de sa politique que les moyens qui ne sont pas au-dessus de la ruse et de la finesse commune. Catherine profita des vices des émigrés, qui flagornaient bassement sa magnanimité, pour se jeter sur la Pologne, pour exercer sa vengeance sur elle; à cette oeuvre elle employa les confédérés de Targowica en les assurant de sa protection.

Piattoli présente avec beaucoup d'esprit le tableau bizarre et contradictoire de Catherine II qui soutenait en même temps les émigrés français qui voulaient rétablir la monarchie constitutionnelle et détruire l'anarchie en France, et les émigrés polonais, les chefs de la Confédération de Targowica »qui voulaient détruire la monarchie constitutionnelle et rétablir l'anarchie en Pologne«.

Un véritable génie aurait préservé l'Europe de la guerre, la France des troubles révolutionnaires et la Pologne de la catastrophe des partages. Catherine n'admettait pas, elle ne voulait pas admettre que depuis le premier partage de la Pologne »une nouvelle génération s'était élevée, qui mettant à profit les fautes de ses ancêtres et les lumières du siècle, promettait à la Pologne un ordre de choses, établi par la sagesse et par le vrai patriotisme«; elle ne voulait pas reconnaître la Constitution du 3 Mai que l'Europe avait jugé, et lorsque la Pologne, abandonné par la puissance alliée — la Prusse — se tourne vers l'impératrice, celle-ci de concert avec la Prusse partage la Pologne en contribuant ainsi à l'agrandissement de la Prusse. Catherine pouvait conclure avec la Pologne un traité qui aurait assuré des avantages aux deux pays, à la Russie et à la Pologne; par ce même trait de génie Catherine aurait sauvé les jours et le trône de Louis XVI, rendu la Silésie à l'Autriche et réduit Frédéric Guillaume aux sables du Brandebourg«.

Piattoli ne partageait pas l'opinion de ceux qui voyaient dans le rapprochement de la Russie des frontières de la Galicie une »prévoyance, digne d'un génie« et prédisaient que cette contiguïté de frontières »servira à la Russie pour préparer la Galicie à l'heureuse réincorporation que l'histoire géographique rappelle, et à laquelle le titre fastueux d'autocrate de toutes les Russies donne un droit incontestable«. Le politique italien part de ce point de vue que Catherine a brisé les liens de la parenté slave en laissant la Pologne devenir la proie de la Prusse. L'idée d'une entente des deux nations slaves est accentuée clairement dans le mémoire et devient

dès ce moment le programme politique de Piattoli. Lorsque après le cataclysme historique la lutte commença entre les deux grandes puissances, entre Napoléon et Alexandre, Piattoli, persistant dans sa manière de voir, pensait que «le danger des projets de Napoléon étant incontestablement prouvé doit joindre successivement à la Russie tous les membres épars de l'antique famille des Slaves»¹. Il s'en rapporte aux incidents du temps de Catherine II, et à ce qu'en Pologne «de toutes les factions, de tous les partis... aucun n'a souffert sans douleur le partage, et que tous se seraient accordés à se ranger sous le sceptre de Catherine plutôt que de voir leur patrie divisée entre ses voisins». Il considérait cela comme un fait qui est dans la nature humaine en général et surtout dans la nature des peuples slaves. Il avait sans doute oublié ce dont il se souvenait parfaitement en écrivant son mémorial sur les événements de la Grande Diète que «la nature polonaise exige le respect de sa dignité et l'intégrité de la nation».

L'idée d'une alliance politique entre la Pologne et la Russie n'était pas originale chez Piattoli. Kołłataj avait une opinion semblable; il disait que la Pologne pouvait être l'alliée naturelle et éternelle de la Russie..., qu'une seule langue, un seul génie auraient dû depuis longtemps unir les deux pays². Stanislas Auguste inclinait toujours à cette idée qui correspondait à son sentiment et sa conviction, à sa morale dépendance de Catherine II.

Piattoli exprime son enthousiasme dans ses lettres au roi; il avoue ou tout au moins il assure qu'il «était le roman de sa vie», il loue sa sagesse politique; et dans le mémorial il reproche à Stanislas Auguste de n'avoir mis, dans ses liaisons avec la Russie, à son ordinaire, que des vues personnelles et des avantages particuliers et d'avoir négligé l'indépendance réelle et l'honneur national.

Le mémorial de Piattoli ne contient pas de nouveaux faits inconnus, mais il donne un tableau clair de la politique européenne à un moment important de l'histoire; il présente d'une façon juste le rapport entre la question polonaise et la question française, entre la chute de la République de Pologne et la Révolution. Le rôle de Catherine apparaît d'une façon claire et frappante sur le fond

¹ Mémoire de Piattoli au Archives du Musée des Princes Czatoryski ms. 5508.

² Lettres I, 88.

de la politique européenne; c'est un rôle double, un rôle accapareur et fomenteur de troubles, révolutionnaire au fond, mais en apparence antirévolutionnaire, consistant à plonger l'Europe »dans la guerre la plus funeste«, apparemment au nom de l'idée monarchique et en réalité »pour satisfaire sa vengeance et son ambition personnelle«.

Piattoli, considérant les opérations politiques de Catherine comme une suite d'atrocités et de forfaits, prédisait que »l'histoire effacerait d'une main les titres fastueux que la bassesse, l'ignorance et la craintive superstition lui auraient prodigués«.

Les contemporains chantaient en général des hymnes à la louange de Catherine; sans attendre le jugement de l'histoire, ils l'appelèrent »Catherine le Grand«, en reconnaissant à son génie la supériorité sur les plus grands génies de l'histoire. Voltaire proclamait que Catherine II était au-dessus de Solon, de Lycurgue, Louis XIV et Annibal, au-dessus de la nature, de l'histoire et de la philosophie. Diderot reconnaissait qu'elle était supérieure à son »ami« et héros, César: »Vous avez tout son génie, et lui n'a rien de votre bonté«. Le Salomon du Nord, Frédéric II, ne pouvait pas se vanter d'une telle estime que la Sémiramis du Nord. Ce chœur des partisans et des exaltateurs de Catherine était nombreux et divers; il se composait de rois, de princes, de philosophes, de poètes, de littérateurs, de compositeurs, de chefs d'orchestre et de toute sorte de courtisans, capables réellement de la plus grande bassesse. A ce chœur prenaient part différentes sociétés scientifiques allemandes, des universités, des académies. Les plus grandes célébrités en France s'inclinaient devant »Notre-Dame de St. Pétersbourg, supérieure à la vierge polonaise de Czenstochowa«.

On ne pouvait, en honorant Catherine II, ne pas toucher la Pologne. Diderot proclamait que l'impératrice est »la justice même«¹. Voltaire lui accordait la supériorité sur les grands législateurs du monde classique. Mais comment concilier avec cela les violences, exercées sur la Pologne? Voltaire, comme professeur en droit public Bourdillon², proclamait en 1767 que de tous les potentats nul ne

¹ Diderot à Catherine II 22 février 1774, Sbornik imp. rissk. istor. obszczestwa XXXIII, 504.

² Essai historique et critique sur les dispensations des églises de Pologne Basle 1768 p. 38 voir Bilbassoff, Katharina II im Urtheile der Weltliteratur Berlin 1897 I, 74 sq.

se signale avec autant de grandeur et d'efficace que l'impératrice de Russie, parcequ'elle prévint une guerre civile en Pologne, et elle »envoya la paix avec une armée« pour protéger le système de tolérance; il prouvait que »dès le temps de Scipion jusqu'à celui de Trajan aucun potentat n'a plus suivi cette maxime que Catherine II«; il disait que l'impératrice n'a pas besoin de conquêtes, car elle a un empire plus grand que ne le fût jamais l'empire romain. Puis ensuite lorsqu'il fut avéré que la grande impératrice désirait la terre polonaise, le même professeur en droit public déclara que le démembrement avait été le »débrouillement du chaos polonais«.

Piattoli connaissait sans aucun doute l'»Essai historique et critique« de Voltaire; il connaissait bien les jugements des encyclopédistes sur Catherine; il connaissait les hymnes à la louange de celle à laquelle un de ses correspondants allemands écrivait: »Votre siècle n'est pas digne de vous«. C'était plutôt ces hymnes qui n'étaient pas dignes du siècle de lumière. Piattoli éleva la voix contre le chœur des flatteurs en prouvant avec raison par les affaires de Pologne que Catherine ne suivait pas le chemin des grands génies; il fut peut-être encouragé dans sa critique par les Oeuvres posthumes de M. de Rudhière qui venaient de paraître en 1792. L'auteur bien connu montrait aussi des taches sur le soleil russe qui pour la Russie elle-même était »le plus funeste«. »Comme Louis XIV, écrit Rulhière¹, elle (Catherine) a voulu faire du bruit et des choses extraordinaires, mais sans jamais parvenir au même degré de splendeur, elle fera détester sa mémoire, lorsque les philosophes et les bons politiques auront découvert le vice de ce règne fastueux et destructeur«. Ce passage trouve sans doute un écho dans le mémorial où il est question, outre Charles Quint, du rôle historique de Louis XIV. La trame principale du mémorial est constituée par les matériaux, fournis par Stanislas Auguste et Ignace Potocki; elle consiste en outre dans les actes, les notes personnelles, l'expérience acquise enfin le jugement personnel et celui des bons patriotes polonais. Voyant que les émigrés polonais, les néfastes auteurs de la confédération de Targowica étaient cajolés à Pétersbourg, un ami de Piattoli, le chevalier Batoski, écrivait 10 avril 1792: »La

¹ Oeuvres posthumes de M. de Rhulière, Paris 1792 p. 97.

politique de cette cour-là est scandaleusement immorale. Elle voudrait dans le moment détourner l'attention du Roi de Hongrie et de Prusse contre les Français pour avoir plus de facilité de nous inquiéter, ce piège est trop grossier pour réussir. Nous ne sommes plus ce que nous étions».

Cependant le piège a bien réussi, ce dont justement Piattoli vient de se plaindre. Le mémorial est resté manuscrit. Piattoli ne se pressait pas de le publier bien qu'il annonçât: »Ma plume nous vengera. *Quis tam ferreus, ut teneat se*»? Il n'avait pas le courage de prendre la parole hautement et ouvertement; il craignait peut-être les dangers de la vérité dans le moment de la coalition de tous les crimes.

Nous publions ce mémorial pour qu'il témoigne du jugement que les contemporains ont porté sur la »coalition« dont la Pologne fut la victime.

**Catherine a-t-elle montré dans sa conduite envers la Pologne
ce génie politique que la flatterie et l'imbécillité s'obstinent
à lui accorder?**

Grandeur et enchaînement des vues, efficacité, noblesse et solidité des moyens, promptitude dans les ressources, voilà à peu près ce qui caractérise un génie politique.

Un coup d'oeil rapide sur les opérations du cabinet de Petersbourg depuis 1788 nous mettra à portée de résoudre cette question. D'abord engouée des projets chimériques de Joseph II, jouet des idées gigantesques de Potemkin, Catherine se livrait à tout, ce qui pouvait indisposer la Porte.

Les prétentions les plus injustes, les tons les plus insultants, les voies de fait partout où les ministres ottomans s'avisèrent de ne point plier, telle était la marche constante de la Russie.

Cependant elle continuait de vivre dans une aveugle sécurité. Un orage terrible se rassemblait autour d'elle, il grondait déjà, qu'elle n'avait pas encore imaginé de l'apercevoir.

La Porte fit des plaintes aussi justes que modérées. Catherine se contenta de les mépriser. C'était mépriser la justice et la bonne

¹ Correspondance inédite avec son frère. Bibliothèque des Comtes Baworski à Lwow.

foi. Du moins fallait-il se préparer à la guerre. La Porte l'avait déclarée, elle se faisait déjà, que Catherine n'avait pas même une armée en état de marcher.

Le bonheur lui fit trouver un allié, qui dans l'espérance d'étendre ses conquêtes, porta seul tout le poids de la première campagne, mais qui par cela même, s'il eût réussi, lui devenait trop formidable, et étant battu, devait voir sa ruine dans la déloyauté de la Russie, et par conséquent l'abandonner au plutôt et peut-être à jamais.

La Suède, dont Catherine pouvait ignorer les disposition et les forces, aurait dû être surtout ménagée. Gustave, lié par ses traités avec les Turcs, aurait pû se borner aux devoirs de son alliance. La Russie par ses intrigues dans l'intérieur du Royaume excite l'indignation de la Suède et voit renvoyer son ambassadeur de Stockholm. Gustave, offensé et convaincu des manoeuvres de Catherine, entre en Carélie avec une armée. Catherine n'a de ce côté que quelques corps dispersés, et Wibourg et Pétersbourg même sont effrayés de la marche des Suédois.

La ressource de Catherine est de corrompre l'armée et de révolter les officiers contre leur roi.

Cette manoeuvre, odieuse en elle même, basse et d'un exemple très dangereux, est la seule ressource qu'elle puisse opposer à cet ennemi qu'elle avait méprisé.

Le bonheur la fait réussir un instant; mais elle a la honte à la face de l'Europe d'être connue comme l'auteur de l'insurrection suédoise, et sa correspondance avec les officiers de l'armée est mise au grand jour.

Le Danemark pouvait encore offrir à la Russie un moyen de diversion et arrêter la Suède. Catherine saisit ce moyen, mais elle n'avait prévu que d'autres puissances¹ forceraient la cour de Copenhague à la neutralité, et lui enleveraient tout à coup ce faible instrument, qu'elle avait assez prodigué d'or et d'intrigues pour tenir prêt à ses ordres.

L'armée égarée revint à Gustave qui se vit en état de pousser la guerre avec vigueur. Il eut la générosité d'offrir la paix et sa médiation.

¹ La Prusse et l'Angleterre.

Catherine ne suivant que les petites passions de son sexe, répondit à ces offres en proposant des conditions insultantes au point qu'elles dûrent exciter l'indignation de toutes les cours auxquelles Gustave dût les communiquer.

Catherine s'attira donc la continuation de cette guerre, et par sa conduite porta le Roi de Suède à y mettre tout l'acharnement et toute la fureur d'un prince et d'une nation insultée.

On sait les suites que cette imprudence aurait pu avoir, les maux que cette guerre a faits à la Russie, les dangers où elle a vu exposer la capitale, et l'issue qu'en devait attendre Catherine, si l'armée mercantile d'un côté et l'imbécile déloyauté de l'autre, n'eussent paralysé le génie de Gustave.

Dans le même temps, et au milieu d'une guerre que son seul allié Joseph n'était plus en état de soutenir, la Pologne prenait une attitude inquiétante.

Depuis deux ans Stanislas Auguste avait insisté pour former avec Catherine un traité d'alliance, en cas de guerre contre les Turcs, aurait fourni à la Russie une cavalerie nombreuse, brave et accoutumée à vaincre les Ottomans. La seule condition que demandait la République était l'abolition de la garantie humiliante de 75 ou du moins la réforme de quelques articles qui rendaient insupportable leur nullité aux Polonais.

Catherine, enivrée de ses succès, se croyant inébranlable en Pologne, comptant sur le dévouement d'un parti qu'elle avait accoutumé à la bassesse et à l'esclavage, ne répondit aux instances de Stanislas que par des propositions vagues et dilatoires, exigeant toujours des conditions que le Roi lui-même, quelque habitué qu'il fût à toute sorte d'humiliations, se voyait forcé de rejeter.

Lorsque la guerre ottomane éclata, les instances de la Pologne recommencent, et enfin Catherine se montra disposée d'entrer en négociations.

Mais le tems était passé. La Russie connaissait si peu l'état des choses et les dispositions des esprits en Pologne qu'elle fit annoncer à la Prusse sa prochaine alliance avec la République au moment même que les Polonais, indignés du joug qu'ils portaient depuis si longtemps, et animés par les insinuations de cette même Prusse, allaient renverser tous les projets de Stanislas Auguste qui dans les liaisons avec la Russie n'avait mis, à son ordinaire, que

des vues personnelles et des avantages particuliers et avait négligé l'indépendance réelle et l'honneur national.

Pour peu que Catherine eût été instruite du changement essentiel qui s'était fait dans les esprits en Pologne, pour peu qu'elle eût senti que le nombre de ses partisans, comblés par elle d'honneurs et de richesses, n'était qu'une petite partie de citoyens corrompus, immoraux et connus par leur incivisme, pour peu enfin qu'elle eût apprécié la mobilité ou plutôt l'inconsistance du parti de la cour, elle aurait prévu les suites de sa manière d'agir à l'égard d'une nation qu'elle eût ramenée toute entière, et dont elle eût pu se faire, soit un auxiliaire, très-utile contre les Turcs, soit une barrière, capable de retenir la Prusse ou certainement d'arrêter cette puissance dans le projet de la contrarier.

Ce projet de la Prusse n'était lui-même que l'effet de la conduite impolitique de Catherine. On n'ignore point que vers la fin de 1789¹ Frédéric Guillaume demanda à la Russie le renouvellement du traité d'alliance existant² entre le Grand Frédéric et l'Impératrice. Cette grande princesse qui avait de très petits griefs contre le roi, et qui était d'ailleurs engouée des plans brillants de Joseph II s'y refusa, et ce refus n'eût pas manqué de coûter la perte de Catherine, si Frédéric Guillaume eut su profiter de cette balourdise politique de la Russie et remplir avec vigueur le projet de son ministre³.

Tout au contraire Catherine se conduisant sur ses anciens errements et regardant son alliance avec la Pologne comme un bienfait dont elle réglerait le mode et les conditions, se plia enfin à l'accorder et voulut en faire part à la Prusse par la secrète complaisance peut-être de narquer Frédéric Guillaume dont elle n'ignorait pas les intrigues à Varsovie.

On sait que, dans un des plus critiques momens pour l'empire, Catherine se vit forcée de regarder la Pologne comme un pays, bien éloigné de ce qu'elle gouvernait en province, qu'elle dût transporter les magasins et faire, par un détour très-long et très couteux, marcher ses troupes sur les frontières de la Turquie. On sait qu'une

¹ C'était en 1788.

² Depuis 1764.

³ Le Cte Hertzberg.

alliance¹ attachait la République à la Prusse dont les dispositions, les projets et les rapports politiques étaient ouvertement dirigés contre la Russie.

Ces événements, dont les succès n'étaient dûs qu'à la conduite impolitique du cabinet de Pétersbourg, allaient attirer sur Catherine un ennemi formidable, animé par de longues injures et plus encore par la nécessité de briser à jamais le joug humiliant dont il était accablé.

La moindre explosion de la Pologne dans cette circonstance eût détruit un empire qui revenait à peine de ses terreurs, s'est rassasié des forfaits politiques et se fait craindre ou implorer tour à tour de toutes les puissances.

Voilà où s'était réduit le génie de la Grande Catherine. Un moment encore, et s'était fait de la monarchie russe.

La paix² avec la Suède, paix aussi précipitée que mortifiante pour l'amour-propre de Catherine, fut le premier effet de la triste situation où l'avaient jetée les fautes de son génie.

Rapprochez les propositions que faisait Catherine à Gustave en 1789, et celles qui sont stipulées dans le traité de paix de 1790, et vous verrez à quel point l'impératrice a dû sentir sa détresse, son danger, pour s'abaisser jusqu'à faire un traité, si contraire à tout ce qu'elle avait affecté d'en exiger comme portrait de magnanimité.

La paix avec la Suède a passé cependant pour un chef d'œuvre du génie politique de Catherine.

Après l'avoir vue dans les circonstances qui l'ont amenée, et l'avoir comparée avec ce que la Russie avait prétendu une année auparavant, on n'y verra que l'ouvrage de la nécessité et le comble de l'humiliation.

Il restait cependant bien des dangers à la Russie après cette paix, et ceci même doit être observé.

La Prusse et les puissances maritimes étaient en état de soutenir d'une manière imposante les efforts de la Porte et d'exciter la Pologne.

Après la convention de Reichenbach et la paix de Sistowa, toute la masse des forces, que l'Autriche partageait peu avant,

¹ 29 mars 1790.

² La paix de Werela au mois d'août 1790.

pouvait se tourner contre la seule Russie. Il eût même suffi que la Prusse eût rempli les devoirs d'alliée de la Porte, dès le moment que les armées russes eussent passé le Danube.

Dira-t-on que ce fût encore le génie politique de Catherine qui brilla au moment que l'Autriche lui fut enlevée, et que les plus formidables ennemis menaçaient son empire seul de tout le poids de leurs forces?

Quelles furent dans cette position les ressources de Catherine?

Une souplesse, portée jusqu'à la plus basse intrigue, des propositions séduisantes à la Prusse, jettées d'abord très indirectement par le moyen du Danemark et réitérées en secret, après les avoir désavouées en public.

Des prodigalités en Angleterre et des flatteries aux membres de l'opposition pour dépopulariser le ministère¹ et enfin des déclarations aussi dangereuses qu'impolitiques qu'elle ne ferait pas la guerre aux Anglais, mais aux ministres, déclarations qui montrent combien Catherine est peu délicate et même peu prévoyante dans le choix de ses moyens puisqu'elles annoncent aux nations une de ces terribles vérités que Catherine elle-même a mis tant d'acharnement à détruire par toute sa conduite contre la France.

Ce fut tout ce que le cabinet de Pétersbourg se voyait en état d'opposer alors au système fédératif qui avait été imaginé par une tête vraiment politique, et dont les opérations devaient tendre à réprimer les vues ambitieuses de Catherine.

Des traités solennels avec les Turcs et les Polonais et plus encore la prévoyance d'un gouvernement bien avisé engageaient la Prusse à protéger ces deux nations, et il eût été fort imprudent alors de compter sur la défection la plus honteuse de Frédéric Guillaume, quelque possible que l'ait montré la suite.

L'honneur national, et ce qui pour les Anglais va toujours avant l'honneur, des intérêts commerciaux bien entendus, engageaient le cabinet de Londres à favoriser, même par l'emploi des forces, la régénération polonaise, et il eût été imprudent de compter alors sur la faiblesse ou sur l'inconséquence du ministère britannique, qui s'était trop avancé pour qu'on pût s'attendre à le voir reculer d'une manière si honteuse, quoique le fait n'en ait que trop montré la possibilité.

¹ Pitt en 1791.

Toutes les démarches diplomatiques de la Prusse et de l'Angleterre, les dispositions militaires par terre et par mer, annonçaient à Catherine une guerre encore plus terrible et plus dangereuse, si elle refusait d'accorder la paix à la Porte aux conditions que proposaient les cours médiatrices¹.

Catherine se vit contrainte à répandre des amples protestations dans lesquelles elle annonçait la plus grande modération et paraissait se remettre à l'équité des puissances médiatrices, en proposant même les restitutions qu'on exigeait d'elle et ne cherchant à sauver qu'une pointille² entre le *status quo* stricte et le *status quo* modifié.

Elle parvint, il est vrai, à déterminer l'Angleterre et la Prusse à préférer la voie des négociations à celle des armes; mais les longueurs qu'un principe de vanité petite et ridicule lui fit mettre dans la marche des conférences l'exposèrent à de nouveaux dangers et ajoutèrent encore une preuve à la mesquinerie de ses vues politiques.

La Pologne consumma l'ouvrage de sa Constitution, et la solennité de l'acte du 3 de mai et la promptitude avec laquelle toute la nation y adhéra unanimement, les rapports que la République se donnait avec un³ des princes les plus respectés de l'Allemagne; et l'approbation la plus authentique et la mieux prononcée de son allié, le roi de Prusse, et l'applaudissement général de toute l'Europe, allaient arracher à jamais des chaînes de Catherine une nation brave et puissante, qui depuis un siècle ne s'était plus montrée d'une manière, si avantageuse et si imposante.

Ce grand événement devait changer à jamais les rapports de la Russie avec la Pologne, et si Catherine eût eu ce coup d'oeil de génie que ses flatteurs se plaisent à lui accorder, elle en eût pu tirer un parti, vraiment digne de la politique d'un grand empire, comme nous le verrons ci-après. Mais Catherine qui ne savait que suivre l'impulsion de sa vengeance, ou, si l'on veut, qui ne voyait pas au de là de ce que Pierre avait prescrit à ses successeurs relativement à la Pologne, commit dès lors la faute considérable de boudier la Diète et de se refuser à toute sorte de rapprochement

¹ L'Espagne et le Danemark.

² Oczakow rasé.

³ L'électeur de Saxe.

avec une nation dont elle devait estimer les efforts et ménager le ressentiment.

Elle hâta dès lors la conclusion de la paix¹ avec la Porte. Une circonstance de peu d'importance, mais qui ne caractérise pas moins la petitesse de Catherine, c'est que son ministre² à Varsovie eut ordre de donner part au Roi et au ministère de Pologne de la signature des préliminaires de cette paix à Galacz, la nouvelle lui en ayant été mandée par courrier à cet effet. La cour de Pétersbourg, accoutumée à ces minces moyens, les employa pour lors inutilement. Et tout le fruit que la grande et l'immortelle Catherine sut tirer d'une guerre meurtrière et extrêmement coûteuse, après trois campagnes qui ont enlevé plus de trois cent mille hommes à la terre, épuisé les trésors et anéanti le crédit de la Russie, tout le fruit, dis-je, s'est réduit à la mince gloire d'avoir signé au même jour à Galacz et à Pétersbourg les conditions, convenues avec les cours médiatrices, conditions qui ne laissaient à la Russie qu'une place démantelée³ et quelques lieues de pays désert, avec des frontières qui devaient garantir peut-être pour toujours l'empire Turc des entreprises de la Russie.

Les troubles de la France et les cris des émigrés qui flagornaient bassement la magnanimité de Catherine, offrirent à cette princesse un point de vue séduisant pour son amour-propre, analogue à ses projets de vengeance, mais digne seulement de l'âme la plus atroce.

A peine le système d'une monarchie constitutionnelle commença à se développer en France, que l'impératrice de Russie prit hautement le parti des princes et des émigrés. Elle y mit même de l'affectation. Elle leur envoya des secours en argent, qu'on eût soin d'exagérer, elle envoya un ministre⁴ pour résider auprès des princes, exemple inconnu dans le droit des gens, et dont l'imitation ne peut qu'être funeste à toute autre puissance; et par la suite qu'elle mit dans ses démarches, elle nourrit avec soin les germes d'une guerre atroce, dont il est impossible de calculer les suites; et elle prépara d'un côté le chemin de l'échafaud à Louis XVI

¹ A Jassy 9 janvier 1792.

² Bulhakow.

³ Oczakow.

⁴ Le Comte Rumianzow.

et de l'autre elle ouvrit la porte à toutes les horreurs qui accablent l'humanité et rendent si désastreuse cette fin de siècle.

La fuite de Louis XVI, sa lâche trahison et le danger qu'il courut depuis sa prise de Varennes, suites indubitables des manoeuvres de Catherine, obligèrent l'empereur Léopold d'implorer le concours de toutes les puissances afin de former une coalition, capable d'en imposer à la France, et d'en obtenir la délivrance de ce prince infortuné et de toute sa famille.

Cette démarche précipitée de Léopold, qui la fit dans l'émotion de sa sensibilité allarmée, et dont il sut si bien arrêter depuis les effets, était-ce qu'il fallait à l'amour propre et aux vues rétrécies de Catherine. Elle se met d'abord à la tête de la coalition des puissances; elle prend des engagements solennels, et abusant des sentiments vraiment généreux et désintéressés de Gustave, elle propose un traité d'alliance avec ce prince sous des conditions qui devaient isoler la Suède, la plonger dans les malheurs les plus affreux, et finir par mettre ce royaume à sa discrétion.

Ce traité, qu'on réussit, quelque temps après, à surprendre à l'âme chevaleresque de Gustave, et que la sagesse de la régence actuelle a su rendre inutile, est le trait peut-être le plus adroit de la politique de Pétersbourg. Mais ne faut-il pas avouer que le piège était bien grossier, et que son atrocité d'ailleurs le fera toujours regarder comme indigne de ce qu'on doit appeler grande politique?

Tandis que le cabinet de Russie intriguait ainsi en Suède et s'agitait sans succès à Copenhague, le prévoyant Léopold travaillait avec la supériorité de son génie à un ouvrage bien autrement important, bien autrement fertile de conséquences que toutes les menées de Catherine.

Léopold qui de longue main s'était préparé à succéder à son frère, avait dans le secret de son cabinet médité l'histoire de ce siècle; il avait surtout apprécié au juste les intérêts, les plans, les allures de la Russie, il savait que depuis l'année 1736, époque de la première alliance de sa maison avec Pétersbourg jusqu'à la mort de Joseph II, l'Autriche n'avait été que la dupe de la Russie, et que cette puissance n'avait été que par moment et par des haines personnelles utile à ses prédécesseurs. Il parcourait surtout les annales de Catherine, et il se rappelait que c'était elle qui avait sauvé le grand Frédéric en 1763, qu'elle avait agrandi le rival formidable par le premier partage de la Pologne, qu'elle avait obtenu par lui

la paix avantageuse de Kainardji, pour le seconder à son tour en 1779 dans la guerre de la Bavière, qu'enfin, trahissant ouvertement la foi et l'amitié avec le crédule Joseph II, elle l'avait engagé à favoriser à Pétersbourg et à Versailles la conquête de la Crimée, et à la laisser pacifiquement dominer la Pologne, en lui promettant son appui pour l'échange de la Bavière, appui qui se réduisit à quelques faibles démonstrations de son ministre à Ratisbonne et qui n'empêcha pas la Confédération Germanique de se former, confédération, qui dans le temps dut détourner à jamais la maison d'Autriche de tout projet sur une acquisition à laquelle Joseph avait tout sacrifié.

Enfin Léopold était profondément pénétré de la trahison évidente de Catherine contre Joseph dans la première campagne de 1788, trahison qui coûta tant de pertes à l'Autriche et qui porta au tombeau dans l'amertume et dans des regrets inutiles son infortuné frère, et qui sans une combinaison très inattendue des circonstances devait entraîner la ruine entière de la puissance autrichienne.

Pacifique par sentiment et par principe, Léopold n'était pas fait pour tenir à une princesse, dont les premiers pas sur le trône dégouttaient des massacres et de sang, et dont le long règne était marqué par des guerres aussi atroces que continuelles. Il vit dans le caractère et dans les alentours de Frédéric Guillaume des dispositions également douces et tranquilles et ces rapports d'analogie personnelle, et les calculs les plus profondément médités, le déterminèrent à former avec la Prusse des liaisons très intimes qui quelques monstruenses que quelques esprits médiocres se soient plus à les dire, ne l'étaient pas plus que le traité de l'Autriche et de la France en 1756, et qui n'en auraient pas moins que ce même traité changé la face politique du Nord.

Sans entrer dans les avantages immenses que Léopold tirait directement de cette nouvelle liaison, il est évident que cet événement était au-dessus de génie de Catherine, qui leurrée peut-être par des démarches officieuses et des offres de l'Empereur, ne s'aperçut pas qu'on la combattait enfin avec ses propres armes et ne sentit pas d'abord tout ce que l'alliance de l'Autriche et de la Prusse avait de funeste pour elle.

Le système fédératif de Léopold tendait évidemment à isoler la Russie, à la rendre sans influence sur l'Allemagne et sur l'Oc-

cident de l'Europe, et pour peu qu'on eût secondé les intérêts de la Saxe en Pologne, il s'élevait une barrière insurmontable qui eût à jamais séparé Catherine des puissances européennes, et l'eût ajoutée aux trônes asiatiques parmi lesquels elle est faite uniquement pour briller. Tous les autres arrangements, nécessaires à l'Autriche et à la Prusse, auraient pu s'effectuer, sans chocs et sans secousses, et les mesures à prendre à l'égard de la France se seraient combinées avec l'intérêt des cours alliées et de l'humanité en général.

Léopold au comble de ses vœux était parvenu par une modération et une adresse supérieurement ménagée à ramener ses provinces révoltées, à reconquérir les esprits, à rétablir son armée et son crédit et, qui plus est, à étouffer peu à peu les germes de la guerre contre la France et à détruire lui-même cette coalition que dans un moment de détresse et de frayeur il avait sollicitée.

Voilà quel aurait été le succès de la chaleur affectée de la Russie pour les princes français, si Léopold eût vécu ! La guerre de la France n'aurait point éclaté ; le 10 août n'aurait point détruit la monarchie constitutionnelle ; Louis XVI régnerait peut-être au sein d'une nation libre, et Catherine serait réduite au rôle de protectrice impuissante de quelques rebelles à qui elle n'aurait plus à offrir autre chose que quelque canton dans ses vastes déserts. Mais une mort inattendue, autant que désastreuse, enleva tout à coup l'homme unique devant lequel le génie de Catherine allait disparaître.

Un jeune prince, entouré d'un ministère, accoutumé à n'admirer que Joseph et n'adorer que Catherine, prit les rênes du gouvernement autrichien. Le bonheur qui a remplacé constamment le génie de Catherine, et en a effacé les fautes, rendit à cette princesse toute son influence sur le cabinet de Vienne.

Catherine qui avait eu le temps de comprendre toute l'étendue du danger qu'elle avait couru sous le règne du dernier Empereur, n'eut rien de plus pressé que de réveiller dans la cour de Vienne des projets chimériques, d'y nourrir des espérances éblouissantes et de faire partager à la Prusse des plans, très peu fondés à la vérité, mais qui n'en étaient pas moins impolitiques pour la Russie, si le succès les eût couronnés.

Des insinuations sanguinaires, des cris de guerre, des amples promesses, quelques largesses, employées avec art, ce sont les instruments ordinaires de Catherine. Mais les débris du grand système de

Léopold existent encore, et si une main habile venait à les restaurer, cet ouvrage étonnant écraserait les manoeuvres de Pétersbourg, comme les chefs-d'oeuvre d'Athènes et de Rome éclipsent les productions minutieuses, mesquines, des Goths et des Mors.

Après ce tableau dont l'Europe connaîtra la vérité et l'exactitude, peut-il se trouver encore quelque observateur sensé et impartial qui s'obstine à prodiguer à la Sémiramis du Nord les hommages de l'admiration comme au génie de son siècle? Assurément, si la malfaisance a son génie, Catherine y peut avoir quelques droits, quoiqu'il est vrai que la malfaisance et l'atrocité même n'ont de droit à cette qualité que lorsque les moyens sont au-dessus de la ruse et de la finesse commune. Celles de Catherine n'ont pas même cette sorte de mérite.

Pour achever de nous en convaincre, examinons plus particulièrement la conduite de la cour de Russie à l'égard de la malheureuse Pologne. Cet examen est fondé sur des faits notoires et récents. On verra d'abord ce que la Russie a fait, on présentera ensuite ce qu'elle aurait dû faire, si un vrai génie politique, à la place de Cathérine, eût dirigé la marche du cabinet de Pétersbourg.

Depuis l'acte du 3 de Mai, ratifié le 5 et confirmé aux premières diétines suivantes par l'acceptation unanime de la nation, le gouvernement constitutionnel en fit part officiellement à la cour de Pétersbourg, et le roi eut soin d'adresser en même temps des lettres confidentielles à Catherine qui devaient la rassurer sur les sentiments de ce prince et sur les dispositions de la Pologne.

Un silence, méprisant à la communication officielle, ainsi qu'aux lettres du roi, fut la première marque du mécontentement de Catherine.

A mesure que les armées revenaient de la guerre ottomane, on les portait vers les frontières de la Pologne, et les nouvelles troupes qu'on envoya cernèrent de toutes parts le territoire de la République. MM. S. Felix Potocki et Séverin Rzewuski se rendirent à Jassy, où ayant trouvé le prince Potemkin au tombeau, ils travaillèrent auprès de Bezborodko.

Ces deux seigneurs s'étant déclarés contraires au voeu général de la nation, le ministre de l'impératrice eut ordre de les mettre sous la protection de la Russie, et ce fut alors qu'un très-petit nombre d'individus, rassemblés hors du territoire polonais, sans au-

cune des formes prescrites forma la prétendue confédération de Targowica.

Les chefs de la confédération se rendirent à Pétersbourg, où Catherine les accueillit, les déffraya, et les assura de toute sa protection.

En attendant le moment de la vengeance, elle devait par des promesses, assurément incompatibles avec les engagements qu'elle prenait avec les confédérés, porter le roi de Prusse à violer son traité d'alliance, à manquer à sa parole royale et à trahir en même temps l'Electeur de Saxe et la République.

Elle devait pareillement par des offres séduisantes, mais contraires sans doute à l'intégrité de l'Allemagne et à la paix de l'Europe, extorquer l'assentiment de l'Autriche à tout ce qu'elle ferait en Pologne, n'annonçant que des démarches amicales, et tout au plus des menaces pour obtenir ce qu'elle appelait une satisfaction.

Elle devait enfin travailler les esprits en Pologne et réveillant tantôt l'espérance de ses affidés, tantôt les craintes des faibles, jeter dans cette République les germes d'une guerre civile.

Ces opérations, si l'on veut les analyser, n'ont rien moins que l'empreinte d'un génie politique. Elles ne sont que les misérables combinaisons d'un cabinet intrigant.

Promettre à la Prusse des acquisitions en Pologne et se déclarer alliée de la nation polonaise dans sa soi-disant confédération générale, promettre à l'Autriche des avantages en Allemagne, ou des secours pour faire des conquêtes difficiles et sanglantes en France; calomnier la Diète polonaise et révolter contre elle les plus corrompus des citoyens, sont-ce là des mesures bien graves et surtout bien généreuses, bien conformes à l'humanité dont la véritable politique ne saurait être séparée?

Le 18 Mai¹ parut la déclaration de la Russie, et le 21 les troupes impériales entrèrent sur le territoire polonais. Les chefs des confédérés étaient à la tête de ces armées que Catherine appelait amies et auxiliaires. Un ministre² de l'impératrice résidait avec caractère auprès de ces mêmes confédérés, tandis que son envoyé³ continuait de résider auprès du roi à Varsovie.

¹ En 1792.

² Buehler.

³ Bulhakow.

La politique de Catherine lui fit donc présenter à la fois le tableau bizarre et contradictoire d'une princesse qui avait deux ministres auprès de deux factions, révoltées contre leur patrie, et de soutenir en même temps les émigrés qui voulaient rétablir la monarchie constitutionnelle et détruire l'anarchie en France, et les émigrés qui voulaient détruire la monarchie constitutionnelle et rétablir l'anarchie en Pologne.

Une fois égaré à ce point, le cabinet de Pétersbourg, n'a pu tomber que d'extravagances en extravagances qui ont fini par l'entraîner dans les forfaits les plus atroces et dans des fautes impardonnables qu'il n'a pas su prévoir.

Les extravagances sont évidentes dans les actes diplomatiques qui ont paru depuis le 18 Mai jusqu'à ce jour, de la part de cette cour. Ce sera le comble de l'impudeur et de l'inconséquence.

Dans la déclaration du 18 Mai Catherine avance les propositions les plus calomnieuses contre la Diète, les faits les plus notoirement faux et démentis par le témoignage non seulement de toute la Pologne, mais des ministres de toutes les cours étrangères résidant à Varsovie.

Elle déclare une faction la Diète, que toutes les puissances ont reconnue, que toute l'Europe a comblée d'éloges, avec qui la Prusse a fait un traité d'alliance et la Saxe une négociation officielle. En revanche, elle déclare nation une confédération dont l'existence même est douteuse, et que la violation de tous les principes et de toutes les formes frappe de nullité.

Elle réclame une garantie qu'elle seule a ajoutée à un gouvernement monstrueux, imposé par elle même à la Pologne, garantie qui n'a jamais eu l'assentiment de la nation, qui a même contre elle la non-acceptation expresse de la Diète de 1775 dont les plénipotentiaires ne pouvaient la signer que sous la garantie uniforme et prononcée des trois puissances copartageantes.

Et d'ailleurs elle réclame cette garantie comme un acte, destiné à ôter à la nation polonaise l'exercice de la souveraineté, et qui l'inhabilite à agir en État indépendant dans tous les besoins essentiels d'un Corps Politique, tandis qu'elle déclare hautement d'un autre côté qu'elle n'a rien tant à cœur que la liberté et l'indépendance de la Pologne.

Elle prétend que la Constitution du 3 Mai, sur laquelle l'Europe entière a déjà porté son jugement, tend en même temps

à établir une monarchie despotique, et une forme démocratique, contradiction inconcevable qui révolte la raison, et qui a été répétée dans l'acte même de l'acceptation, donné à signer au Roi.

Elle reconnaît que le système électif, établi en Pologne, était l'ouvrage de la sagesse des anciens législateurs polonais; et par là elle est forcée d'avouer la non-sagesse de tous les législateurs qui ont préféré le trône héréditaire.

Elle veut que les citoyens polonais non possessionnés, ni n'ayant aucun bien, dont l'ignorance et la vénalité causaient tous les scandales des diétines, les horreurs de l'anarchie et les maux de la Pologne, exercent les fonctions de citoyens actifs, malgré les lois de Pologne, reconnues par la Russie et malgré le système de Catherine elle-même, qui dans ses Etats exige pour certains devoirs civiques non seulement une profession quelconque, mais encore fixe la valeur de cette profession.

Elle accuse de jacobinisme le soin qu'a pris la Diète de rapprocher les bourgeois de la Pologne de leurs antiques prérogatives et partager avec elles quelques droits politiques, comme si l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne ne fournissaient pas des exemples, aussi anciens que respectables d'une pareille existence des villes, sans qu'on les puisse accuser assurément des dangereux principes qu'on impute à la Pologne.

Elle prend la défense d'un archimandrite grec, dont les crimes, liés au système le plus incompatible avec la souveraineté de la nation, seraient punis par les supplices les plus terribles en Russie et dans tout Etat, comme tendant à la révolte et aux massacres.

Enfin, elle affecte de recommander la religion en Pologne.

Elle qui a rempli d'horreurs et de sang la République pour obtenir quelques droits politiques à une poignée de dissidents; elle qui s'est emparée de tous les biens de l'Eglise dans ses domaines, et réduit le clergé à de simples pensions personnelles.

Il serait impossible d'achever l'énumération de pareilles extravagances. Mais on ne doit pas omettre celles que les actes postérieurs de la cour de Russie ou de ses ministres ont entassées dans le court intervalle de quelques mois.

La Confédération de Targowica, prônée par la Russie comme le modèle de la vertu et de la sagesse, invitée à donner un gouvernement à la Pologne, n'est plus qu'un instrument passif du ca-

binet de Pétersbourg, et les actes les plus absurdes, les formules d'accès les plus captieuses, les ordres les plus incohérents remplissent en foule l'histoire de cette association monstrueuse.

Lorsque le Roi de Prusse donne une déclaration, pour jeter des troupes en Grande Pologne, sous le prétexte des clubs jacobins et démocratiques dans cette province, la Confédération, forcée de détruire cette inculpation ridicule, doit contredire une partie essentielle de ce que Catherine avait solennellement avancé dans son manifeste du 18 Mai, et Catherine et ses ministres gardent à ce démenti un silence inconcevable.

Les troupes prussiennes entrent en effet sur les terres de la République; la Confédération se montre prête à réunir tous les partis et à rassembler l'arrière-ban pour la défense commune dans une agression aussi injuste que déloyale, et le ministre de Catherine, oubliant que la Confédération Générale de Targowica est déclarée par sa cour la nation polonaise, lui défend de rappeler les citoyens émigrés, lui ordonne de retirer la convocation de l'arrière-ban et d'attendre à se mettre en activité lorsque le besoin le demandera et que la nation aura parlé.

L'époque du partage arrive, Catherine donne une autre déclaration dans laquelle elle avoue que tout ce qu'elle avait fait jusqu'alors pour ramener la nation polonaise, lui avait été inspiré par les vues les plus amicales et les plus désintéressées; mais que la plus grande partie de cette nation a mal accueilli ses troupes, et s'est montrée rétive, ingrate, indigne, en un mot, de ses soins maternels, qu'elle y a trouvé des principes analogues aux maximes pestilentielles du jacobinisme français; en même temps, elle avoue que la Constitution du 3 Mai, cette Constitution, contre laquelle sa déclaration du 18 Mai a tant déclamé, aurait donné à la Pologne une consistance trop contraire aux intérêts de la Russie et des autres puissances voisines, et pour toutes ces raisons elle commence par abandonner cette nation, et ensuite elle la réduit à une demi-puissance afin qu'on puisse lui rendre sans danger son ancienne et libre Constitution.

En entrant en Pologne, la plus grande et la meilleure partie de la nation était avec la Russie. La Confédération de Targowica était la nation elle-même, et les armées russes n'étaient que des troupes auxiliaires pour délivrer une nation de l'oppression d'un parti.

En partageant la Pologne, c'est la nation qui est contre la Russie, qui a mal accueilli ses libérateurs, qui a refusé tous les bienfaits de Catherine, après avoir lutté contre elle pendant trente années de suite.

En entrant en Pologne la Confédération du 3 Mai était un monstre monarchico-démocratique qui renversait tous les principes, violait tous les droits, bouleversait le bien-être de la Pologne que Catherine avait assuré à la République en 1775.

En partageant la Pologne, cette même Confédération monarchico-démocratique est avouée comme capable de donner à la République une consistance menaçante pour ses voisins, si l'on lui laissait toute l'étendue de ses vastes provinces.

On la réduit donc à l'état de demi-puissance; vous croiriez que c'est pour lui laisser au moins le droit de se donner telle constitution qu'elle voudra, dès qu'elle n'est plus dangereuse. Point du tout. La Pologne n'est réduite à demi-puissance que pour recevoir son antique et libre gouvernement.

Catherine, ayant abandonné au roi de Prusse la Grande Pologne, fait publier une déclaration dans laquelle elle félicite les peuples de ses nouvelles conquêtes, de ce qu'enfin ils sont rentrés au sein de leur véritable patrie dont ils avaient depuis si longtemps été séparés; elle fait comprendre, que tous les peuples du nom esclavon devraient y revenir, et elle leur promet la participation de tous les avantages de son gouvernement, avantages par lesquels ils jouiraient du bonheur commun à tous ses autres sujets.

Sans parler de la manière dont Catherine insulte par là à l'histoire la mieux constatée, rien n'égale la déraison de cette pièce.

Catherine oublie que les Polonais, cédés en 73 à l'Autriche, et ceux, abandonnés deux fois à la Prusse, sont aussi des Esclavons dont l'origine, la langue, les usages, les moeurs les mettaient en droit d'aspirer au même bonheur, et que par ses différents partages elle les a pour longtemps éloignés de cette époque fortunée. Les Esclavons, qui restent à la demi-puissance, ont aussi ce droit, et Catherine les condamne à soupirer encore après le beau jour de leur réincorporation.

Elle oublie que ces Esclavons, accoutumés au système électif, établi par la sagesse de leurs ancêtres, et à leur antique et libre constitution, passent tout à coup au système héréditaire et sous des gouvernements despotiques.

Elle oublie que la religion dont elle prend tant de soin dans le trône de Pologne va devenir sujette dans des pays ou¹... Mais c'est assez parlé des extravagances. Voyons les forfaits, où la politique de Catherine vient de s'engager.

Nous avons indiqué, ci-dessus, les promesses séduisantes et criminelles, les infirmités, les calomnies dont elle a dû travailler sa marche pour assouvir sa vengeance.

Elle a protégé ouvertement des rebelles, regardés avec horreur par l'Europe entière, et dans sa propre capitale.

Elle a tenté d'allumer en Pologne une guerre civile qui n'a pas eu lieu uniquement parce que la prétendue Confédération ne comptait pas une cinquantaine d'adhérents.

Elle a violé le droit des gens, sous les prétextes les plus frivoles, ôté à un peuple indépendant le droit le plus essentiel de la souveraineté, attaqué la Constitution qui pouvait seule rétablir l'ordre et la tranquillité permanente en Pologne, pour y remettre cette forme de gouvernement qui a fait sans cesse le malheur de la République, et qu'elle n'avait imposé aux Polonais que pour les tenir à jamais dans l'anarchie et dans l'avilissement.

Pour parvenir à ce but criminel, Catherine a préféré une guerre, guerre qui par la nature et par les circonstances devait être opiniâtre et acharnée, et cela au moment d'en finir une autre aussi désastreuse qu'inutile. Elle a préféré cette guerre, déterminée à sacrifier le dernier de ses satellites avant que d'en démordre.

Les meurtres, les pillages, les incendies, les dévastations et, qui pis est, les vexations sans fin, qui ont ravagé la Pologne et désolé les citoyens, tous les maux que cette résolution de Catherine devait entraîner, et qu'elle eût entraînés sans doute, si la lâcheté d'une part et le désespoir de l'autre n'avaient précipité la ruine du grand ouvrage de la Diète, tous ces désastres, dis-je, n'étaient dus qu'à la politique de Catherine qui s'est montrée décidée à tout entreprendre, à tout autoriser, à tel prix que ce fût.

Elle a trahi la Confédération de Targowica, son alliée, et tantôt l'empêchant de donner une Constitution, tantôt lui ôtant tous les moyens de se défendre, l'a replongée dans l'abîme et dans le mépris auquel toute l'Europe, hors la Russie, aurait dû la condamner.

¹ Manque. Nous citons le texte intégral malgré les fautes de français.

Elle a abandonné à la Prusse une partie considérable de cette nation dont elle se disait l'alliée et la libératrice; et a fini par en envahir une partie infiniment plus grande encore, malgré les réclamations des Confédérés, malgré ses engagements réitérés, et donnant par là l'exemple le plus funeste d'immoralité politique.

C'est peu de l'exemple. Il faut que cette acquisition soit expiée auprès des puissances par des brigandages pareils. Il faut que l'Autriche y trouve un dédommagement en prenant sa part en Pologne, ou la cherche en Allemagne, ou enfin la conquère sur la France; et c'est aussi sur cette nation qu'on conviendra des conquêtes ou des déchirements avec les autres cours; d'où il s'ensuit que voilà de plus grands efforts des puissances coalisées, voilà une guerre plus atroce et plus longue, et des crimes et des malheurs qui vont souiller le siècle, et dont la source inépuisable a jailli entre les mains de la grande Catherine.

Ce tableau, manié par un peintre habile, effraye l'imagination la plus féconde, et il serait encore plus terrible, si l'on y ajoutait l'inscription:

dux femina facti

Causa mali tanti femina sola fuit

Il serait peut-être inutile de dire encore quelque chose des fautes politiques de Catherine dans tout le cours de ces opérations. L'extravagance et le crime sont déjà de très grandes fautes dans un art, où le génie véritable ne connaît d'autres instruments que la droiture et la raison, ni d'autre but que le bonheur du genre humain.

Mais voyons cependant ce qu'on doit proprement appeler des fautes politiques.

Indépendamment des principes et des exemples dangereux pour tous les gouvernements de la terre, indépendamment du tort que font ces brigandages et ces perfidies à la cause des Rois, dans l'esprit des peuples, Catherine s'est vue forcée, malgré les intérêts de ses Etats et même de ses passions, à suivre une marche tortueuse, incohérente, et finir là où elle n'aurait jamais pensé être amenée.

Il n'est pas à douter que ses intérêts permanents, ses liaisons naturelles, la portent à préférer l'amitié de l'Autriche à celle de la Prusse. La nature seule de ces deux puissances, leurs besoins et leurs moyens en décident. Les principes d'ailleurs, constamment

suivis par les cabinets de Vienne et de Potsdam, devraient déterminer cette préférence. Dans les circonstances actuelles, le caractère personnel des deux princes, les souvenirs d'obligations récentes à l'Autriche, et plus encore pour l'âme de Catherine le ressentiment contre Frédéric Guillaume auraient dû achever d'en fixer le choix.

Le danger où le cabinet prussien avait jeté la Russie en 1788, l'attitude imposante qu'il avait pris, et le ton avec lequel il avait paru vouloir lui dicter la paix, suffisaient sans doute à faire prendre au cabinet de Pétersbourg la résolution d'anéantir la Prusse ou du moins de l'abaisser au point de n'en avoir plus à craindre de pareilles contrariétés.

Catherine, n'ayant en vue que son projet favori de punir la Pologne, ne se donna pas même le temps de réfléchir si la petite manoeuvre d'engager la Prusse à faire la guerre à la France, en la leurrant de quelques promesses vagues de dédommagements, ne l'exposèrent point à des mesures qui lui coûteraient des sacrifices importants. Elle crut avoir perdu la Prusse aussi aisément qu'elle l'avait portée à se déshonorer et s'applaudit de son succès lorsqu'elle sut que Frédéric Guillaume était parti pour le Rhin.

Sa colère contre la République Polonaise et la satisfaction d'entraîner la Prusse dans une guerre impolitique et désastreuse rendirent Catherine trop crédule aux tableaux exagérés et mensongers des émigrés français, et sa crédulité a manqué de faire le plus grand mal à l'Autriche, lui en fait infiniment encore et devint pour l'adroit ministre de Frédéric Guillaume source de prétentions auxquelles Catherine ne s'attendait peut-être pas, et qu'elle a été dans la nécessité de remplir.

Les armées françaises, répandues en Allemagne, les Pays-Bas envahis, la Hollande menacée et entamée, annonçaient à Catherine les suites effrayantes de sa funeste politique. La Prusse sentant toute l'importance de la position et celle des services qu'elle rendrait à l'Autriche, fit valoir ceux qu'elle pouvait rendre à la cause des rois, et la Russie dut appréhender les conséquences d'une nouvelle défection de la Prusse qui, débarassant la France d'un puissant ennemi, laisserait dans la détresse la maison d'Autriche et donnerait une supériorité trop marquée aux armes et à l'apostolat des Français. Catherine s'épuisait en promesses, elle ordonnait à ses troupes de ne pas avancer dans les palatinats polonais qui touchent à la Silésie et à la Prusse; mais la politique de cette princesse était

connue, et pour cette fois Frédéric Guillaume donna une toute autre mesure de son esprit que Pétersbourg n'eût attendu.

Ce prince demanda d'entrer immédiatement en possession des palatinats qu'il convoitait, et qu'on lui avait montré comme sa proie et comme la récompense du sang et de l'or de ses peuples.

Les délais, les ajournements étaient bien peut-être dans les plans de Catherine. Mais ces moyens usés et suspects n'étaient plus de saison. Catherine avait par sa conduite en Pologne assez montré sa mauvaise foi et ses vues d'ambition. Elle se vit donc dans la cruelle alternative ou de céder la Grande Pologne à la Prusse, ou de voir l'Autriche écrasée par la France, et avec elle toute l'Allemagne bouleversée peut-être, et le despotisme attaqué avec trop d'avantage.

Frédéric Guillaume se mit probablement en possession de sa part avant que la Russie en eût consenti la cession¹, et cette démarche vigoureuse de la Prusse fit plus que tout apercevoir Catherine de sa fausse politique.

Il est vrai que de son côté elle a cru la réparer en prenant pour soi quatre fois et plus autant que la Prusse.

Mais 1^o l'acquisition de la Prusse est toujours plus grande et plus signifiante pour elle que ne l'est pour la Russie, immensément vaste déjà, s'excédant de portion qu'elle a pris.

2^o Il est toujours vrai que la Prusse acquiert un degré de puissance et de consolidation qu'il n'était pas dans les intérêts de la Russie de lui donner.

3^o Quand même on accorderait que la proportion des parties remet ces deux puissances au point où elles étaient pour la balance du Nord, il faudrait convenir que leur rapprochement et surtout la position géographique de la Prusse méridionale doivent entraver sans cesse la Russie dans son influence sur le reste de la Pologne, animer toujours la Prusse à un troisième partage et lui donner une prépondérance marquée, toutes les fois que la cour de Pétersbourg serait engagée dans une nouvelle guerre contre la Porte et contre la Suède. Car il est évident que désormais Catherine ne saurait rien entreprendre sur les Turcs ni même soutenir leur attaque, sans devoir craindre que la cour de Berlin n'exige encore quelque arrondissement en Pologne, tant qu'il restera une lieue de terrain à cette malheureuse République.

¹ La Prusse a agi d'accord avec la cour de Russie. (Note de l'éditeur).

C'est ce que le cabinet de Pétersbourg est parvenu à faire pour la Prusse, pour cette puissance dont tout demandait l'abaissement. Tant il est vrai que des vues très étroites et des passions très humiliantes ont guidé ses démarches et travaillé contre son propre intérêt.

Que dirons-nous de l'impolitique partage que la Russie vient de faire et qui lui donne en partie pour frontière la Galicie?

Les observateurs qui prétendent percer le plus dans l'avenir, bien loin de nous montrer cela comme faute de Catherine, y voient au contraire une prévoyance, digne de son génie. Ils prédisent déjà que cette contiguïté de frontières servira à la Russie pour préparer la Galicie à l'heureuse réincorporation que l'histoire géographique rappelle, et à laquelle le titre fastueux d'autocratrice de toutes les Russies donne un droit incontestable.

Nous n'y verrons aujourd'hui qu'une inconséquence, qu'une faute de plus de la Russie qui, pour peu que l'Europe change de face, pourrait bien la regretter, mais trop tard et inutilement.

A la vérité à ne regarder que la position superbe de la Russie et l'ascendant qu'elle vient de prendre dans le présent état des choses sur les puissances d'Europe et particulièrement la nécessité où elle a mis les cours de Berlin et de Vienne de la cajoler tour à tour, on serait tenté d'admirer le génie étonnant qui à travers tant de périls et de combinaisons compliquées a su se placer à cette hauteur.

Cependant quelque peu qu'on se donne la peine de réfléchir que ces résultats brillants ne sont que les effets d'événements inattendus et certainement non amenés, cette position même n'a quelque consistance que par les jalousies et les rivalités des autres cabinets, et qu'au moment que celles-ci cesseraient, elle disparaîtrait également, qu'enfin la Russie n'est qu'un colosse qui menace de s'affaisser sous sa propre grandeur, qui se consume comme un météore à force de briller et qui, à la place de guerres ininterrompues, de dépenses absurdes et de prodigalités insultantes, eût demandé une paix profonde, de la population, de la culture, du commerce, des lumières et des arts, l'admiration cessera, et on ne reverra plus que des extravagances, des crimes et des fautes dont aucune n'annonce un génie dans Catherine.

Le romanesque a été grand dans Charles XII, le crime a été terrible dans Richelieu et Cromwell. Les fautes politiques ont été

respectables dans Henri IV et Joseph II. Mais Bukingham n'a été que ridicule, Philippe II n'a été qu'odieux, et les fautes politiques de Fleury et de Vergennes sont impardonnables.

Il est temps de voir quelle eût été la conduite d'une tête vraiment politique dans le moment le plus heureux pour une puissance aussi grande et aussi avantageusement située que la Russie.

Catherine, jetant de loin un regard assuré sur le tableau de l'Europe, voyait la France se débattant entre la liberté et l'anarchie, les principales puissances du continent prêtes à fondre sur la république naissante et ne respirant que triomphes et conquêtes, la Suède, exténuée et dans l'inaction d'une régence, le Danemark tranquille au sein de sa nullité politique, les deux puissances maritimes menacées de mouvements au dedans, occupées au dehors des profits pacifiques de leur commerce et ne songeant tout au plus qu'à suivre les événements et tomber au-delà des mers sur les débris de la France déchirée, enfin le Turc affaibli par ses pertes récentes et sans volonté comme sans moyens de se relever.

La Pologne, trahie par son alliée, paralysée par l'incapacité et par les frayeurs de son roi, ne faisait plus qu'une ombre de résistance aux armes de la Russie. La Capitale était menacée. Les partisans de Catherine reparaissaient à la cour et masquaient leurs haines ou leur vileté sous le voile du salut de la patrie. Ils conseillaient déjà ouvertement au roi les démarches les plus humiliantes que ce prince ne tarda pas à faire. Les patriotes indignés, ou craignant pour eux-mêmes, ou se retirèrent dans leurs provinces, ou cherchèrent un appui dans l'étranger. L'armée victorieuse et animée d'un courage héroïque était le seul noyau auquel pouvaient s'attacher les espérances publiques. Mais le roi en avait le commandement suprême, et ce commandement était pour toute cessation d'hostilités.

Catherine eut donc dans ce moment une armée formidable qui couvrait toute l'étendue du territoire polonais, et elle aurait aisément réuni sous ses drapeaux toutes les forces de la République. La Baltique était couverte de ses escadres et pouvait l'être bientôt de ses nombreuses flottilles.

Ces circonstances, dont les détails montreraient encore mieux l'heureuse combinaison, donnaient au cabinet de Pétersbourg le pouvoir de tout faire en Pologne; et si Catherine eût eu l'esprit d'en profiter, elles lui en auraient donné le droit.

La volonté générale de la nation était évidemment pour la constitution du 3 Mai. Tout ce que les confédérés de Targowica en avaient dit, tout ce que Catherine avait répété après eux dans sa déclaration du 18 Mai, se trouvait démenti évidemment par l'ardeur des troupes et par la contenance de tous les palatinats.

En supposant à la Russie des projets d'ambition et même des plans, commandés par le prétendu intérêt de l'Etat, voici les objets essentiels que devait suivre la politique de Catherine.

1. Demander à la République une satisfaction digne d'elle.

2. Déclarer à la nation polonaise que, si réellement elle voulait la constitution qu'elle avait acceptée, l'Impératrice ne s'opposait point au voeu général, mais qu'elle exigeait un nouveau rassemblement des diétines dont elle garantirait la liberté pour qu'elles pussent émettre leur voeu d'une manière non équivoque.

3. Annoncer que, si les diétines rejetaient l'acte du 3 Mai, elles donneraient de nouvelles instructions qui seraient confiées à la Confédération.

4. Mais, si au contraire les diétines persistaient dans leur voeu pour la Constitution, elle abandonnerait les Confédérés et, se bornant à demander une amnistie générale pour eux, seconderait la République à établir le nouvel ordre de choses.

5. Que cependant la sûreté de ses propres Etats et la tranquillité de ses peuples lui imposaient le devoir de demander à la Pologne quelques modifications dans la Constitution et quelques arrangements, propres à mettre son Empire à l'abri des suites de cette régénération polonaise.

6. Les modifications pouvaient être aisément convenues; celle entr'autres de proposer à l'Electeur l'acceptation de la couronne pour soi et pour l'Infante sous la condition de donner cette princesse en mariage au prince Constantin, et, en cas de refus de la part de la Saxe, l'on pouvait proposer¹ le trône pour la dynastie du prince Constantin avec telle princesse qu'on lui donnerait en mariage.

7. Quant aux arrangements à prendre on aurait pu combiner un traité, dont la Constitution aurait fait partie, et qui garantissant des avantages mutuels et constants des deux nations eût été inviolable.

¹ La proposition du roi Stanislas Auguste au dernier moment. (Note de l'éditeur).

Cet aperçu d'opérations vraiment grandes et politiques était, pour ainsi dire, indiqué par les circonstances. La Pologne eût été certainement aux pieds de Catherine, et le sentiment de son propre bonheur, joint à celui de la reconnaissance, aurait réuni par un accord unanime et réellement volontaire toutes les volontés.

Aucune puissance n'eût osé s'opposer à ce plan. Le fait a démontré assez que l'Europe eût été forcée de regarder d'un oeil indifférent cette acquisition de Catherine; il était même probable que donner le prince Constantin à la Pologne effrayerait moins les puissances que l'énorme part que vient de se faire la Russie, par cela seulement que l'incorporation de tant de provinces est plus dangereuse à l'équilibre, que l'établissement d'une branche de sa maison sur un trône étranger. La Prusse l'eût peut-être voulu, mais Frédéric Guillaume était loin, engagé dans une guerre contre la France, guerre dans laquelle, pour peu que la Russie eût voulu s'entendre avec la maison d'Autriche, il se serait épuisé avant que de s'en pouvoir débarrasser; 2. toutes ses possessions en Prusse et en Silésie pouvaient être occupées avant qu'il pût l'imaginer, les troupes russes étant en état de les envahir avec une force très supérieure, tant du côté de la Pologne, que sur les côtes et par Dantzig 3. les Polonais animés par leurs plus grands intérêts, soutenus par les armes russes, et plus encore par le désir de se venger de la perfidie de la Prusse auraient fait des prodiges, et tout ce qui aurait paru si faible contre Catherine aurait étalé les plus terribles efforts contre le lâche Frédéric qui aurait appris à ne point mépriser une nation et à mieux respecter la foi de ses engagements.

Par un de ces traits qui n'appartiennent qu'au vrai génie, Catherine eût fait de la manière la plus loyale et la plus glorieuse la conquête de la Pologne, elle en aurait fait le bonheur, et aurait épargné à jamais à ses peuples et à l'Europe les troubles et les malheurs, suites inévitables de l'anarchie polonaise, ou du moins le tissu de tant de perfidies et l'exemple détestable d'un nouveau démembrement.

Par ce même trait de génie Catherine aurait sauvé les jours et le trône de Louis XVI, rendu la Silésie à l'Autriche et réduit Frédéric Guillaume aux sables du Brandebourg.

Ce grand ouvrage n'aurait presque plus coûté à Catherine qu'une combinaison de vues vastes, de la promptitude dans l'exé-

cution, et le sacrifice de passions féminines contre quelques individus polonais.

Ce plan, le seul digne d'un cabinet ambitieux, aurait pu s'effectuer, même et mieux peut-être, au moment que la Prusse demandait d'occuper sa part en Pologne. L'indignation que cette invasion excitait dans les confédérés, et dans les bons Polonais en général, était assez connue de Catherine pour ne pas voir que dans ce temps, elle aurait trouvé toute la nation polonaise prête à tout entreprendre; et la position de la Prusse et l'épuisement de son trésor, et qui plus est, le coup inattendu de la part de la Russie auraient obligé à la condescendance ou à la dissimulation le faible Frédéric Guillaume, qui, dans toute la vigueur de ses forces, à la tête d'un système fédératif très formidable, n'avait pas osé attaquer la Russie, travaillée au nord et au midi par deux guerres de terre et de mer. Au reste, le fond de ce vaste projet aurait pu s'exécuter de mille manières, sans se borner à la marche que je viens d'indiquer, et qui n'était peut-être pas assez prompte pour en assurer le succès.

Nous avons tracé les mesures qu'aurait dû prendre Catherine, ambitieuse et animée uniquement de ce qu'on appelle intérêt de l'Etat.

Quelle idée sublime que celle d'annoncer à tous les peuples esclavons qui forment la nation polonaise, que puisqu'ils voulaient enfin renoncer à cette funeste oligarchie, qui sous le nom de liberté les avait avilis depuis plusieurs siècles, elle se hâterait de seconder leurs efforts généreux, et qu'elle leur offrirait le prince Constantin pour être le chef de la première dynastie après Frédéric Auguste, afin de réunir ainsi des nations, que leur origine, leur langue, leurs mœurs, et en grande partie leur religion appelaient à se rapprocher. N'était-ce pas préparer à la Russie le plus vaste et le plus puissant des Empires et, en même temps, le plus glorieux et le plus durable?

Mais Catherine, guidée par la politique des grandes âmes cette politique qui a pour bases la justice et la probité, et l'amour du genre humain, et dont toutes les mesures sont dictées par la philosophie, et la bienfaisance générale, n'aurait-elle pas mieux fait encore pour les peuples, pour la Pologne, pour le siècle, et pour la postérité? C'est ce que nous allons voir.

Tant que cette monstrueuse République n'avait été qu'un foyer de troubles dans le Nord, et le jouet des puissances, ou leur aveugle instrument dans les différentes combinaisons des intérêts politiques, la cour de Pétersbourg pouvait justifier de la manière la plus satisfaisante les soins, les efforts et les manoeuvres qu'elle avait employés pour dominer seule en Pologne, ou du moins pour en fixer le gouvernement à son gré et y exercer une influence exclusive.

Il est vrai que Catherine qui dès le commencement de son règne à prétendu au titre glorieux de princesse philosophe et magnanime, au lieu de suivre la marche des cabinets ordinaires, au lieu d'exciter au sein de la République des troubles et des dissensions, au lieu d'en partager le territoire et d'imposer au reste un gouvernement aussi absurde que désastreux sous le nom de liberté, au lieu enfin de l'asservir par une sorte de garantie inconciliable avec la souveraineté nationale, aurait dû s'occuper d'écraser les germes de divisions, d'éclairer le gros des habitants, de procurer une constitution, propre à établir l'ordre et la toute-puissance de la loi.

Mais puisque la philosophie et la magnanimité de Catherine n'allaient pas si loin, puisque la raison d'Etat avait seule présidé à toutes les mesures de la Russie à l'égard de la Pologne, du moins fallait-il saisir le moment d'effacer des souvenirs humiliants, et tendre une main secourable à ce peuple, dont Catherine ne cessait de s'annoncer à l'Europe, comme la meilleure amie qui ne désirait que son bien-être et sa prospérité.

Pendant les 16 années qui s'étaient écoulées depuis la confédération de Bar, et le premier partage, une nouvelle génération s'était élevée qui, mettant à profit les fautes des ancêtres et les lumières du siècle, promettait à la Pologne un ordre de choses établi par la sagesse et par le vrai patriotisme.

Catherine veillait d'assez près cette nation pour en suivre les progrès et pour apprécier toute l'étendue des changements qu'on en devait attendre.

C'était précisément à cet heureux changement que la cour de Russie affectait d'inviter les citoyens polonais, tantôt en leur reprochant leurs écarts, ou leurs excès, tantôt se plaignant des dépenses, des armements, des inquiétudes que souffrait son Empire de ce voisinage incommode, tantôt justifiant ses usurpations, ou ses violences par la nécessité de se dédommager, ou de se prémunir

par la suite. Quiconque lit les feuilles du jour sait sans doute que tel était le langage de Catherine, telles étaient ses plaintes ou ses déclarations, toutes les fois, que contre le droit des gens, elle se portait à de nouvelles violations de la souveraineté polonaise.

Il était aisé de voir à l'ouverture de la Diète en 1788 que l'esprit qui allait y dominer prendrait le dessus, que la grande majorité des hommes inaccessibles à l'or, aux titres, aux starosties l'emporterait sur une poignée d'hommes, corrompus et soudoyés par la Russie.

La Prusse, conduite assurément alors par ses plus chers intérêts, ferait des démarches vigoureuses et des insinuations fortement prononcées dont le succès devait être d'autant plus assuré, que ses conseils étaient ceux de la sagesse, de l'amitié clairvoyante.

La prétendue garantie de 1775 était réduite à sa juste valeur par les déclarations¹ de Berlin; et l'Autriche elle-même ne cachait pas des sentiments, analogues à ceux de la Prusse sur la nature et la force de ce lien, que par une équivoque artificieuse la Russie seule s'obstinait à réclamer.

Jamais un plus beau champ ne s'était ouvert à Catherine d'étaler avec éclat ses vues philosophiques et généreuses, jamais les intérêts d'une politique bien entendue ne furent mieux d'accord avec la droiture et la philanthropie.

Si la Russie avait dès lors pris un parti digne des sentiments et des principes qu'elle affichait avec tant d'affection, elle aurait inspiré un enthousiasme d'admiration et de reconnaissance à la nation polonaise, elle aurait déjoué la Prusse, ou certainement elle aurait partagé avec cette cour l'honneur de relever un grand peuple.

Du choc des intérêts de ces deux cours il pouvait résulter une stricte neutralité de la Pologne, et c'était autant de gagné pour l'humanité.

Il en pouvait résulter une forme de gouvernement stable pour la Pologne et combinée de manière à tranquilliser ses voisins, et c'était autant de gagné pour la raison et pour les progrès de la prochaine génération.

Cependant, puisque ce premier moment avait été perdu, puisque Catherine surprise par les rapports mensongers de son ambas-

¹ Les déclarations du 13 octobre 1788.

sadeur à Varsovie, égarée par les plaintes de ses partisans et peut-être sollicitée par son propre ressentiment, avait manqué une si belle occasion qu'est-ce qu'il lui restait à faire pour sa gloire que de se borner à suivre la marche de la Diète, en juger l'esprit et attendre l'usage qu'elle ferait de ses moyens et de sa liberté?

Si les états n'avaient pas répondu par la suite à ses brillants commencements, si l'exagération, les rivalités, les anciennes habitudes avaient empêché la régénération polonaise ou hérissé de difficultés ou de défauts la nouvelle forme de gouvernement, Catherine aurait toujours trouvé dans sa modération et dans ses conseils de quoi ramener avec dignité la Pologne; et dans les écarts ou dans les discordes de cette nation de quoi justifier des mesures plus décisives pour la forcer à être heureuse.

Si au contraire la Diète avait montré des intentions aussi droites qu'utiles, si elle avait fait une constitution sage, si toute la nation, par un accord général, l'eût acceptée, si l'Europe l'eût applaudie, et si l'un des princes les plus respectables de l'Allemagne par ses vertus, par ses lumières et par une réputation méritée en eût dû devenir le point central, l'exécuteur suprême et le garant naturel et légitime, alors Catherine oubliant ses griefs, offrant son alliance et son appui contre quiconque oserait s'y opposer, en sacrifiant, en un mot, ses passions, ses projets et les conseils de la politique ordinaire, Catherine, dis-je, aurait été l'idole de la Pologne, le modèle des Rois, l'admiration des sages, l'arbitre des nations, le génie bienfaisant des hommes et des siècles.

Alors la puissance eût acquis ce degré de grandeur et de solidité qui n'appartient qu'à la vraie justice et aux vertus, qui est fondée sur la soumission volontaire et sur le respect religieux des nations et qui rapproche des hommes couronnés de l'Être impassible et tout-puissant qu'ils prétendent représenter sur la terre.

Je me résume: Catherine, à dater des conférences de Kaniow¹ jusqu'au moment du dernier partage, n'a tenu dans les diverses circonstances de son règne que la conduite la moins propre à lui mériter le nom de génie. Elle a substitué constamment la ruse à la droiture, l'intrigue à la prudence, les passions aux lumières, une fausse raison d'Etat à la raison universelle ou à l'intérêt général.

Elle a commis des fautes qui l'ont jetée dans des dangers

¹ Avec le roi Stanislas Auguste en 1787. (Note de l'éditeur).

évidents et infaillibles, d'où elle n'a été tirée que par des événements heureux, ou par l'imbécillité des rois ses contemporains.

Toujours au-delà de toute mesure, n'ayant ni plan ni système arrêté, elle s'est livrée au hasard des événements, et on l'a vue tour à tour menacer et imposer des lois, perdre par des paix précipitées les fruits de plusieurs campagnes sanglantes et désastreuses, repousser les offres d'une cour qu'elle méprise, en recevoir des affronts très sensibles et devenir la complice de ses brigandages.

Elle a plongé l'Europe dans une guerre la plus funeste et dont l'histoire n'offre point d'exemple, et c'est par cette guerre qu'elle a pu satisfaire sa vengeance et son ambition personnelle.

Ses actes diplomatiques depuis 6 ans sont un tissu de contradictions ou d'inconséquences. Ses opérations politiques sont une suite d'atrocités et de forfaits.

Ses résultats n'ont été que des fautes, dont son Empire, malgré ses brillantes apparences, offre au-dedans le plus sombre tableau aux yeux de l'observateur, et au dehors les suites les plus inquiétantes.

Oh! génies des grands peuples, est-ce ainsi que vous avez passé à travers le jugement sévère de la postérité, au temple de l'Immortalité!

Catherine aura joué pendant quelques moments le rôle éphémère de Charles-Quint et de Louis XIV. L'histoire effacera d'une main les titres fastueux que la bassesse, l'ignorance ou la craintive superstition lui auront prodigués, en indiquant de l'autre la terre désolée, les nations opprimées, la morale publique avilie et l'Empire colossal de Russie plongé dans les ténèbres de son ancienne barbarie, sans commerce et sans arts, parsemé de déserts ou de quelques hordes errantes, tremblant sous le sceptre d'un despote et peuplé de reptiles esclaves.

Ovid. métam. VI. *Fama mali, populique dolor, lacrimaeque...*
